

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 14–17 novembre 2011



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2011/16
15 février 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2011 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2011/EB.2/1	1
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2011/EB.2/2	3
2011/EB.2/3	4
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2011/EB.2/4	5
2011/EB.2/5	7
2011/EB.2/6	7
2011/EB.2/7	8
2011/EB.2/8	9
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2011/EB.2/9	11
2011/EB.2/10	13
PRÉSENTATIONS RÉGIONALES CONJOINTES	
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	
2011/EB.2/11	16
2011/EB.2/12	17
2011/EB.2/13	18
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2011/EB.2/14	19
2011/EB.2/18	20

	Page
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2011/EB.2/19	Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Niger 200170 et réponse de la direction 21
2011/EB.2/23	Projets de programmes de pays—République centrafricaine 200331 (2012-2016) 22
2011/EB.2/24	Projets de développement—Tchad 200288 23
2011/EB.2/25	Intervention prolongée de secours et de redressement—Tchad 200289 23
2011/EB.2/26	Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Libéria 107330 24
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
2011/EB.2/27	Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en Haïti et réponse de la direction 24
2011/EB.2/29	Projets de développement—Haïti 200150 26
2011/EB.2/30	Interventions prolongées de secours et de redressement—Colombie 200148 26
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE CENTRALE ET ORIENTALE	
2011/EB.2/31	Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Kenya et réponse de la direction 27
2011/EB.2/33	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 106660 29
2011/EB.2/34	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 200174 29
2011/EB.2/35	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200290 30
2011/EB.2/36	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—République-Unie de Tanzanie 200325 31
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	
2011/EB.2/37	Projets de programme de pays—Malawi 200287 (2012–2016) 32
2011/EB.2/38	Projets de programme de pays—Mozambique 200286 (2012–2015) 33
2011/EB.2/39	Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Madagascar 103400 34
Annexe I	Décisions et recommandations 35
Annexe II	Ordre du jour 46

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Déclaration liminaire de la Directrice exécutive (2011/EB.2/1)

1. Le Président de la République d'Italie, Son Excellence Giorgio Napolitano, qui devait prendre la parole devant le Conseil à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du PAM, n'a pas pu être présent en raison de la situation politique en Italie. L'Ambassadeur d'Italie auprès des agences des Nations Unies à Rome a prononcé l'allocution du Président. Dans son message, le Président de la République d'Italie a reconnu que le PAM jouait un rôle important et élargi dans la fourniture d'une assistance alimentaire et un rôle de premier plan dans les interventions rapides et le soutien logistique des opérations de l'ONU. Il s'est félicité de l'excellent travail accompli par les fonctionnaires du PAM et leur volonté de servir et de tout sacrifier pour se porter au secours des populations affamées. Le Président a souligné le rôle du PAM dans l'élaboration de solutions durables et innovantes de lutte contre la faim, par exemple l'initiative Achats au service du progrès. Il a réaffirmé l'engagement pris par l'Italie d'aider le PAM malgré les contraintes budgétaires, et sa volonté de continuer à placer la sécurité alimentaire au centre des préoccupations internationales, en s'appuyant sur le Sommet du G8 qui s'est tenu à L'Aquila en 2009 et sur la mise en œuvre de l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale.
2. Dans son introduction liminaire, la Directrice exécutive a d'abord rappelé au Conseil l'historique du PAM et la dynamique qui a permis sa création. À l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du PAM, elle a salué le dévouement et le courage des membres du personnel de terrain de l'Organisation, qui travaillaient dans des conditions dangereuses, loin de leurs familles, et a rendu hommage à ceux qui étaient morts en remplissant leur mission. Elle a également remercié les pays – donateurs et membres du Conseil – qui aidaient le PAM dans sa lutte en première ligne contre la faim.
3. La Directrice exécutive a indiqué les trois domaines dans lesquels le PAM se réformait en tant qu'institution et contribuait à transformer les initiatives mondiales de lutte contre la faim en collaborant avec des partenaires et des organisations internationales. Concernant les réformes internes du PAM, la Directrice a évoqué le travail accompli par l'Organisation dans les domaines principaux dans lesquels l'institution avait appliqué les enseignements de l'expérience acquise et des bonnes pratiques pour être prête à relever les défis du XXI^e siècle, à savoir: i) le PAM fournit non plus une aide alimentaire mais une assistance alimentaire; ii) le PAM s'est réformé pour résoudre le problème posé par le "fardeau du savoir" concernant le rôle essentiel joué par la nutrition pendant les 1 000 premiers jours de la vie du nourrisson, en faisant passer le nombre d'enfants âgés de moins de deux ans qui reçoivent des aliments nutritifs spécialisés de 55 000 en 2008 à 2,5 millions en 2010; iii) le PAM s'est réformé pour améliorer la transparence et le contrôle; le rapport du Corps commun d'inspection, qui sera bientôt publié, se félicite du cadre de contrôle interne mise en place par le PAM ainsi que du Plan de gestion présenté au Conseil d'administration du PAM, plan qui intègre le nouveau cadre de gestion axé sur les résultats. La Directrice exécutive a annoncé qu'elle nommerait un Responsable principal chargé du suivi pour diriger une nouvelle Unité d'évaluation et de suivi au sein de la Division du programme du Département des opérations afin d'évaluer et de renforcer les modalités de suivi aux niveaux national, régional et mondial; iv) enfin, le PAM s'est transformé pour améliorer l'efficacité et l'efficacités dans tous les aspects de sa chaîne de valeur, sur le terrain et au Siège. La Directrice exécutive a remercié le Conseil de sa contribution aux efforts déployés pour améliorer l'efficacité.

4. La Directrice exécutive a signalé un deuxième domaine, celui de l'aptitude du PAM à donner l'exemple, notant que les réformes internes de l'Organisation pouvaient avoir un effet d'entraînement dans tout le système des Nations Unies. Elle a souligné le rôle dynamique joué par le PAM dans la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public et du Système mondial et réseau d'information du PAM, au point que d'autres organismes des Nations Unies ont demandé son aide pour les mettre en place. Avec le concours du Comité de haut niveau sur la gestion, la Directrice exécutive s'employait à promouvoir et coordonner les réformes de gestion afin d'accroître la transparence, l'efficacité et l'efficacé dans l'ensemble du système des Nations Unies, qu'il s'agisse du système de comptabilité harmonisé, des principes communs de compte rendu des résultats ou de l'amélioration de la sécurité.
5. Le troisième domaine concernait la façon dont le PAM appuie les efforts qui sont faits pour que la sécurité nutritionnelle et alimentaire occupe une place prioritaire dans l'ordre du jour mondial. La Directrice exécutive a cité une déclaration récente du G20 par laquelle les pays ont décidé de lever les restrictions à l'exportation de produits alimentaires mais aussi de supprimer les taxes extraordinaires sur les aliments achetés à des fins humanitaires non commerciales par le PAM et de ne plus les appliquer à l'avenir. Elle a également noté la nouvelle collaboration Sud-Sud pour renforcer les capacités des gouvernements à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et a cité la collaboration du PAM avec le Brésil en vue de lancer le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim, qui mettra en commun les connaissances du Brésil en la matière et celles d'autres pays.
6. La Directrice exécutive a conclu son intervention en remerciant tous les acteurs qui ont contribué à donner une place prioritaire à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à faire évoluer le partage des coûts – qu'il s'agisse des pays du groupe BRIC (Brésil, Chine, Fédération de Russie et Inde) du secteur privé ou des pays qui fournissent un soutien prévisible et souple. Une telle collaboration sauvait des vies humaines, même des endroits difficiles, comme la corne de l'Afrique. La Directrice a montré des photos "avant" et "après" prises, dans un centre PAM d'enregistrement des personnes déplacées. On y voyait un jeune garçon atteint de malnutrition grave puis se rétablissant après avoir reçu des aliments nutritifs prêts à consommer et symbolisait l'espoir et l'efficacité d'une action qui fédère tous les pays.
7. L'invité d'honneur António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a parlé en termes chaleureux du partenariat très efficace établi entre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le PAM. Le PAM fournit un appui fondamental aux réfugiés et aux migrants dans un environnement de plus en plus complexe. Les mouvements de populations se sont amplifiés sous la pression notamment du changement climatique, de l'insécurité alimentaire, des pénuries d'eau et de l'urbanisation. M. Guterres s'est félicité que le PAM aide le HCR à réfléchir à la question des réfugiés de longue date, et a noté qu'il fallait renforcer la coopération internationale et actualiser les mandats des organisations pour tenir compte de l'évolution de la situation des réfugiés dans le monde.
8. Le Conseil a chaleureusement applaudi le message du Président Napolitano et s'est félicité de la générosité et du soutien dont fait preuve le Gouvernement italien depuis des années. Il a également salué l'allocution de M. Guterres.
9. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les propos de la Directrice exécutive et a évoqué les succès obtenus par le PAM en cinquante ans ainsi que la manière dont s'était transformé – surtout dans les quatre dernières années – pour relever les nouveaux défis. En ce qui concerne l'élaboration de nouveaux outils et de nouvelles stratégies, le Conseil s'est notamment félicité du soutien par le PAM du projet pilote de constitution de réserves

alimentaires stratégiques en Afrique proposé par le G20, de la possibilité donnée aux gouvernements de contrôler eux-mêmes les projets, de l'élaboration de nouvelles approches de gestion axées sur les risques, et des mesures prises pour améliorer l'efficacité et la transparence. La décision du PAM d'établir des partenariats afin de maximiser l'impact de ses interventions a été applaudie, et des exemples de ses succès ont été notés.

10. Les membres du Conseil ont rendu hommage à l'engagement et au courage du personnel du PAM et adressé leurs condoléances aux familles de ceux qui étaient morts dans l'accomplissement de leur mission. L'adoption par le PAM du Plan de gestion triennal à horizon mobile et l'attention accrue portée aux questions de nutrition ont été bien accueillies, tout comme le rôle moteur du PAM dans le système d'action groupée. Les membres du Conseil ont exhorté le PAM à accroître sa coopération avec le G20 et à faire en sorte que les donateurs soient tenus informés des opérations et des questions liées à l'optimisation des ressources. La nécessité de maintenir la dynamique du renforcement des capacités institutionnelles et d'accroître la flexibilité des arrangements de financement a été notée par plusieurs membres du Conseil.
11. Le Conseil s'est félicité de la priorité donnée par le PAM aux petits exploitants, aux questions d'égalité des sexes et au concept des "1 000 premiers jours", et a recommandé l'élaboration plus poussée des systèmes d'alerte rapide et la délégation de la responsabilité des projets aux gouvernements en vue de mettre en place des solutions durables au problème de la faim. Les membres du Conseil ont aussi recommandé au PAM d'aider le Coordonnateur de l'assistance humanitaire des Nations Unies de manière à maximiser l'efficacité des équipes de pays.
12. De nombreux membres du Conseil ont félicité la Directrice exécutive de son travail et de son dynamisme, et ont demandé que le PAM aille de l'avant dans la mise en œuvre du Plan stratégique et continue de se réorienter de l'aide alimentaire vers l'assistance alimentaire.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe (2011/EB.2/2)

13. Le Secrétariat a présenté cette politique, qui visait à mettre en place un cadre bien défini pour les activités de réduction et de gestion des risques de catastrophe en rapport avec l'assistance alimentaire du PAM. Elle jetait les bases nécessaires pour consolider les partenariats et accroître l'efficacité de l'appui aux opérations menées par les gouvernements et des programmes d'assistance alimentaire, et au bout du compte pour renforcer durablement la capacité de résistance des populations.
14. Dans le cadre de cette politique, le PAM devrait se concentrer sur six priorités: i) améliorer les mécanismes de préparation et d'intervention; ii) renforcer les capacités relatives à la réduction des risques de catastrophe en rapport avec la sécurité alimentaire; iii) améliorer l'analyse des liens entre la sécurité alimentaire, les risques de catastrophe, le changement climatique et les conflits; iv) accroître la qualité et l'impact des programmes de renforcement de la capacité de résistance; v) consolider les partenariats; et vi) améliorer le suivi et l'évaluation de l'impact et du rapport coût-efficacité. Au sein de la Division des politiques, de la planification et des stratégies, le Bureau chargé des questions relatives au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe dirigera l'élaboration

d'un plan d'action pour la mise en œuvre de cette politique, lequel sera intégré au programme de travail.

15. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la politique en question, se déclarant satisfait qu'elle soit alignée sur le Cadre d'action de Hyogo et sur d'autres initiatives internationales. Il a souligné l'intérêt que présentent la réduction et la gestion des risques de catastrophe pour atténuer les effets des crises humanitaires, favoriser la capacité de résistance et préserver les acquis du développement. Il a été noté qu'en règle générale, alors que des progrès avaient été accomplis dans la réduction des risques de catastrophe au niveau global, les résultats au niveau local étaient plus limités. Le Conseil est convenu que le PAM était particulièrement bien placé pour faciliter les liens entre ces deux niveaux. Les membres du Conseil étaient convaincus que le Programme disposait d'avantages comparatifs. Ils se sont félicités que la politique fasse une large place à des partenariats solides, notamment avec les organismes ayant leur siège à Rome, les organisations non gouvernementales (ONG), les gouvernements, les institutions et le secteur privé, et donne la priorité aux aspects relatifs à l'égalité entre les sexes, tout en préconisant de tenir compte le plus possible des politiques nationales et régionales, et de collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies. Ils ont aussi fait observer que, pour renforcer efficacement la capacité de résistance, il fallait disposer d'un financement prévisible sur plusieurs années.
16. Le Conseil ne doutait pas que le plan d'action étayerait la politique, recommandant qu'il tienne compte des Objectifs stratégiques et inclue une ventilation précise des coûts et un plan de suivi fondé sur des apports et des résultats mesurables. Certains membres ont demandé des précisions sur les liens entre le présent document d'orientation et la future politique sur le changement climatique. D'aucuns estimaient que la politique contenait des enseignements utiles à d'autres organismes et institutions.
17. En réponse à la demande du Conseil, le Secrétariat s'est engagé à élaborer un document spécifique décrivant le travail du PAM au niveau local en matière de réduction des risques de catastrophe, d'ici à la fin de 2012. Il a confirmé, que, dans toutes ses activités, notamment les initiatives de développement et de renforcement des capacités, le PAM travaillait en collaboration avec ses partenaires et conformément aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Le Secrétariat a reconnu que les activités du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe ne devaient pas le détourner des aspects relatifs à la sécurité alimentaire, et il a souligné qu'elles contribuaient à optimiser les résultats et à améliorer le rapport coût-efficacité. Le PAM devait participer à Busan, en République de Corée, au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, où il examinerait le rôle de la réduction des risques de catastrophe et du renforcement de la capacité de résistance dans le cadre d'un événement parallèle et des débats sur l'efficacité de l'aide.
18. Le Président du Conseil a estimé que bon nombre des points soulevés pouvaient être inclus dans le plan d'action complémentaire en matière de réduction des risques de catastrophe.

Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011–2020 (2011/EB.2/3)

19. Le Programme d'action d'Istanbul avait été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies et par le Conseil économique et social des Nations Unies. D'autres fonds et programmes des Nations Unies l'avaient déjà adopté, et le Secrétariat espérait pouvoir ajouter le PAM à cette liste. Le PAM avait participé aux activités qui avaient conduit à

l'adoption du Programme d'action à la conférence de mai 2011, apportant une contribution technique, notamment sur la nécessité d'adopter une approche globale de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

20. Les membres du Conseil ont réaffirmé qu'ils soutenaient le Programme d'action d'Istanbul, et souligné l'importance de la coopération interinstitutionnelle, en particulier entre les organismes ayant leur siège à Rome, et de la coopération Sud-Sud. Ils ont demandé des précisions sur le travail du PAM dans les pays les moins avancés et sur les enseignements et les meilleures pratiques découlant du Programme d'action de Bruxelles, la réussite de ce programme étant évaluée en fonction de son impact sur les moyens de subsistance des populations. Ils ont aussi évoqué les besoins spécifiques des États fragiles et la manière d'y répondre. Toutes les activités entreprises par le PAM au regard du Programme d'action devraient relever de son mandat relatif à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et se limiter aux domaines dans lesquels il possède des avantages comparatifs. Les membres ont demandé au Secrétariat de préparer à l'intention du Conseil une feuille de route indiquant comment le PAM contribuerait à la mise en œuvre du Programme d'action et contenant également des informations sur la coopération entre les organismes ayant leur siège à Rome.
21. Le Secrétariat a souligné que le PAM intégrerait la mise en œuvre du Programme d'action dans son plan de travail et donc dans son mandat. Le plan de mise en œuvre du PAM serait établi en tenant compte de l'issue de la réunion du Groupe consultatif interinstitutions, prévue en décembre à Genève, au cours de laquelle les rôles précis des partenaires du Groupe des Nations Unies pour le développement dans la mise en œuvre du Programme d'action seraient examinés.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Plan de gestion du PAM pour 2012–2014 (2011/EB.2/4)

22. En présentant le Plan de gestion du PAM pour 2012–2014, le Secrétariat a souligné que le PAM était la première organisation de l'ONU à adopter un plan de gestion triennal à horizon mobile assorti d'un budget annuel, format qui garantissait une transparence maximale. Ce document, qui avait été élaboré en concertation avec le Conseil d'administration et examiné par le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), a organisé les priorités et les besoins de ressources par Objectif stratégique et priorité de gestion, ce qui constituait également une première. Le budget établissait une distinction entre les activités alimentaires et les activités non alimentaires, qui ont été classées dans des catégories de coûts différentes.
23. Les besoins de ressources pour 2012 s'élevaient au total à 5,49 milliards de dollars É.-U. et les prévisions de financement à 3,75 milliards de dollars, le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects restant stable à raison de 7 pour cent. Les mesures d'efficacité ainsi qu'une réduction des coûts de 3 pour cent, appliquée notamment dans les divisions du Siège, à l'exception du Bureau de l'évaluation et du Bureau des services de contrôle, ont permis de maîtriser les dépenses. Un nouveau Bureau de la nutrition, créé sans incidences sur les coûts, permettra d'obtenir des gains d'efficacité en coordonnant les activités d'un certain nombre d'unités existantes. Les principaux chiffres figurant dans la proposition budgétaire pour 2012 étaient les suivants: i) besoins opérationnels pour 2012: 4,82 milliards de dollars hors provisions pour besoins imprévus; ii) niveau de financement prévu: 3,75 milliards de dollars; iii) crédits alloués au titre du budget administratif et

d'appui aux programmes (AAP): 249,1 millions de dollars. Parmi les autres crédits alloués au titre du budget AAP figure un crédit de 22,2 millions de dollars pour des investissements exceptionnels, une somme maximale de 10 millions de dollars pour des dépenses de sécurité, un montant de 10 millions de dollars pour le recyclage professionnel, et un autre de 900 000 dollars alloué par le Fonds général pour la mise au point d'un Système de gestion de la trésorerie.

24. Le Conseil a accueilli le document avec satisfaction en soulignant la qualité de son nouveau format ainsi que l'approche participative et le processus de concertation informel adoptés pour l'élaborer. Les membres du Conseil sont convenus que le plan permettrait d'améliorer la gestion financière et l'adaptation aux nouveaux besoins. Ils ont recommandé au PAM de perfectionner ses outils d'évaluation des besoins et ses approches et mécanismes d'intervention en cas d'urgence tels que les achats sur les marchés locaux, les transferts monétaires, les compléments alimentaires et les aliments enrichis. Le Conseil a demandé instamment au PAM de prévoir un budget AAP réaliste afin de conserver la confiance des bailleurs de fonds dans sa capacité à accomplir son mandat.
25. Certains membres ont fait part de leurs préoccupations devant l'écart entre les besoins projetés et les recettes attendues. Les membres du Conseil ont approuvé l'accent mis sur les Objectifs stratégiques et les priorités de gestion, qui amélioreront la transparence des processus de financement et de gestion. Des précisions ont été demandées concernant le fait que les prévisions concernant les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation représenteraient 40 pour cent des projets du PAM d'ici 2015. Il a été suggéré que le PAM élabore des mesures plus efficaces d'améliorer les capacités des populations locales. Les membres du Conseil ont recommandé au PAM de s'assurer que le Bureau de l'évaluation dispose de ressources suffisantes pour exécuter l'intégralité de son programme de travail. Certains membres ont également demandé des mises à jour régulières sur la mise en œuvre et les coûts du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II), notamment en ce qui concerne les nouveaux processus. Des craintes ont été exprimées quant à l'incidence que pourrait avoir un déficit de financement sur les crédits alloués au budget AAP et à la capacité du Directeur exécutif d'ajuster la composante AAP du budget. Il a été suggéré qu'une meilleure coordination soit mise en place avec d'autres organisations concernant le prépositionnement de stocks d'assistance alimentaire et humanitaire, et que le document soit plus cohérent dans sa manière de rendre compte des situations propres à chaque région.
26. Le Secrétariat a remercié le Conseil de ses observations. Des précisions sur WINGS II seront communiquées lors d'une prochaine réunion d'information, et les informations sur les investissements dans les activités de suivi et d'évaluation seront examinées. Les écarts de financement ont été traités en redéfinissant les priorités, en changeant les cycles de distribution et adaptant les rations. La conception du projet a permis de prendre en compte les défaillances possibles. Les décisions concernant la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation ont été prises par pays en fonction de l'état des marchés et des besoins de renforcement des capacités. Les réalisations et les produits obtenus dans le domaine de l'égalité des sexes ont été analysés en détail au moyen d'indicateurs de résultats des projets, mais des améliorations doivent être apportées pour que cette question apparaisse plus clairement dans le Plan de gestion.
27. Le Secrétariat est convenu qu'il fallait garder une certaine souplesse dans le financement et que des outils comme le mécanisme d'achat anticipé avaient été élaborés pour maximiser l'efficacité. Les risques liés au financement du budget AAP par le recouvrement des coûts d'appui indirects ont été reconnus et des examens du budget AAP ont été conduits à intervalles réguliers. Le compte de péréquation des dépenses AAP a donné une

certaine assurance en cas de pénurie de ressources. Dans certains cas, et ce depuis douze ans, le Directeur exécutif, ou la Directrice exécutive, peut, dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués, modifier les niveaux du budget AAP de 10 pour cent au maximum. Concernant la réduction des coûts de 3 pour cent, chaque département a soumis ses propres propositions de maîtrise des coûts en réduisant les dépenses de personnel et hors personnel. Sur la question de la présence du PAM dans les pays, plusieurs bureaux de pays plus petits recevront une allocation réduite en 2012 au titre du budget AAP, et certains pays pourraient être couverts à l'avenir sans une présence permanente. Les besoins opérationnels par région seront examinés afin de les rendre cohérents, mais les activités régionales pourraient varier d'une manière importante.

Projet de mandat du Comité d'audit du Programme alimentaire mondial (2011/EB.2/5)

28. Le Président a expliqué qu'à la demande du Conseil, le Groupe de travail chargé de l'examen du mandat du Comité d'audit avait rédigé un nouveau mandat. Il avait pour ce faire organisé de nombreuses consultations avec les parties prenantes, avec l'aide d'un cabinet de consultants. Les observations formulées par le Commissaire aux comptes, le Comité financier de la FAO et le CCQAB figuraient également dans le nouveau mandat.
29. Les membres du Conseil ont remercié le groupe de travail et approuvé le nouveau mandat, après que le Secrétariat eut apporté des éclaircissements sur la composition du jury et sur la durée du mandat du Président du Comité d'audit, qui était élu par cet organe pour la durée de ses fonctions.

Rapport du Commissaire aux comptes sur la passation de marchés de services de transport terrestre, d'entreposage et de manutention et réponse de la direction du PAM (2011/EB.2/6)

30. La Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes a présenté le rapport. Son principal objectif avait été d'évaluer la conformité aux procédures prescrites en matière de sélection des prestataires de services et de gestion des contrats de services de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM). L'audit avait constaté un écart important entre le pourcentage de vivres (en tonnes) distribuées et le pourcentage des dépenses effectives engagées au titre du TTEM, indiquant que les bureaux de pays avaient tendance à gonfler et à maintenir les estimations de coûts liés au TTEM même lorsque les conditions du marché permettaient de réviser les taux à la baisse. L'évaluation de la capacité logistique a pris du retard en raison de restrictions budgétaires ou de difficultés d'accès, et l'audit avait indiqué qu'une plus grande objectivité était nécessaire dans le processus de passation de marché. Le Secrétariat a accepté les huit recommandations du Commissaire aux comptes.
31. Le Conseil s'est déclaré satisfait de l'excellente facture du rapport. Les membres ont demandé des précisions sur la question de l'éligibilité des soumissionnaires. Ils ont demandé instamment la mise en place de procédures pour mettre fin à l'utilisation de pratiques non conformes de passation de marchés et réduire les surestimations des budgets du TTEM. Certains membres ont observé que les questions de contrôle et de marchés de fournitures s'étaient déjà posées dans le passé en ce qui concerne la Somalie, et ils ont demandé que des mesures convenues soient prises dans ce domaine. Tout en approuvant la recommandation en faveur de réunions plus régulières avec le Comité des produits, du transport et des assurances (CCTI), des membres ont mis en doute la nécessité de lui confier un mandat de suivi.

32. En réponse, la Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes a expliqué que le mandat du CCTI était de veiller à ce que les procédures soient adaptées à leur objet, ce qui supposait une fonction de suivi. Quant à la recommandation concernant la passation de marchés, elle a suggéré qu'une bonne pratique serait d'utiliser une procédure de sélection en deux étapes consistant dans un premier temps à inviter les soumissionnaires à proposer des offres techniques pour éliminer les propositions non viables, puis à demander aux candidats restants de soumettre des offres financières. Répondant aux demandes du Conseil concernant l'étude sur l'Afghanistan, elle est convenue que le montant de la caution actuelle de 5 000 dollars garantissant le sérieux du soumissionnaire devait être examiné. Elle a rappelé au Conseil que les recommandations, et leur adoption, faisaient partie d'un processus continu d'évaluation et d'information en retour qui pourrait demander du temps.
33. Le Secrétariat a assuré le Conseil que les donateurs étaient bien entendu informés de toutes les reprogrammations de ressources. Des mesures visant à réduire les excédents étaient prises et seraient présentées en détail lors des réunions d'information trimestrielles. Certains excédents avaient été constitués par les bureaux de pays, notamment pour compenser l'impact de l'instabilité des marchés et éviter le risque de disposer de ressources inadéquates pour transporter les denrées alimentaires jusqu'aux bénéficiaires. Le Secrétariat est convenu qu'il était nécessaire d'améliorer la conformité et le contrôle de la logistique tout en rappelant que les opérations étaient souvent conduites dans des conditions extrêmes exigeant un maximum de souplesse. Il a été suggéré d'examiner la possibilité de créer un fonds de péréquation à une autre occasion.

Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des projets et réponse de la direction du PAM (2011/EB.2/7)

34. La Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes a présenté l'audit, qui avait examiné la conception des projets, l'établissement de leurs budgets et les ressources dont ils étaient dotés. L'audit avait évalué la manière dont le PAM s'était efforcé d'atteindre les objectifs prévus des projets dans une situation de pénurie de ressources. Il couvrait le Siège, huit bureaux de pays et deux bureaux régionaux.
35. L'audit a estimé que la plupart des projets reposaient sur un travail de collecte et d'analyse de données, mais que des procédures normalisées étaient nécessaires pour combler les lacunes des sources secondaires de données, au besoin en conduisant périodiquement des études de référence. Les estimations des besoins étant financées par les fonds des projets, les pénuries de ressources ont souvent conduit les bureaux de pays à sacrifier ce type de travail ainsi que l'évaluation et le suivi des projets. Les commissaires aux comptes ont donc recommandé que les procédures soient obligatoires et que le financement institutionnel ne soit pas nécessairement lié aux fonds de projets. Dans certains cas, les réalisations des objectifs des projets n'étaient pas mesurables et ne coïncidaient pas suffisamment avec les plans des gouvernements nationaux.
36. Les bureaux extérieurs ont eu tendance à procéder à des révisions budgétaires pour des montants correspondants à leur niveau de délégation au lieu de prendre le risque de soumettre au Siège une demande d'augmentation budgétaire plus importante qui aurait exigé un certain délai d'approbation. Cependant, étant donné que même les niveaux initialement prévus pour les projets n'étaient pas souvent financés à la mesure des attentes, de telles augmentations budgétaires n'apportaient aucune valeur ajoutée. Le processus d'approbation des augmentations budgétaires avait besoin d'être examiné et un processus de révisions fréquentes soumises à l'approbation de la direction avait besoin d'être mis en place.

37. Le Commissaire aux comptes a également noté que les méthodes de comptage des bénéficiaires ne correspondaient pas toujours à la réalité. Les bureaux de pays confrontés à une pénurie de ressources ont réduit la couverture géographique, limité les tailles des rations ou diminué le nombre de jours d'alimentation, tandis que des bénéficiaires étaient inclus dans les comptages même lorsqu'ils n'avaient reçu qu'une seule ration. Il a demandé qu'une nouvelle approche soit élaborée pour comptabiliser le nombre de journées ou de repas par bénéficiaire et s'est félicité de la mise en service du nouveau système COMET de suivi et d'évaluation qui permettra d'obtenir des mesures plus précises. Il a également recommandé l'élaboration d'une planification à scénarios multiples afin d'intégrer une certaine souplesse dans la conception des projets.
38. Les membres du Conseil ont salué la qualité du rapport en observant qu'il traitait d'aspects essentiels du travail du PAM et se sont félicités qu'il montre comment l'estimation et la planification des besoins ainsi que les analyses de la vulnérabilité pouvaient être améliorées. Ils ont demandé au Secrétariat de tenir compte de la Recommandation 1 relative à l'obligation de prévoir et d'affecter des fonds à l'estimation des besoins et à l'évaluation. Le Conseil a déclaré qu'il soutenait vigoureusement la recommandation visant à définir clairement les résultats mesurables des projets et à affecter des fonds à l'estimation des besoins, au suivi et à l'évaluation. Certains membres ont également demandé que la direction fournisse une réponse plus détaillée aux recommandations, notamment une explication de son approbation partielle de la Recommandation 2. Des membres du Conseil se sont déclarés opposés à l'utilisation du Compte d'action immédiate pour l'estimation des besoins; d'autres ont observé que le recours à des ressources extrabudgétaires n'était pas une réponse adaptée au besoin d'études financées par des ressources distinctes.
39. Quant aux observations du Conseil concernant l'utilisation de données anciennes mais encore valables, la Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes a indiqué que c'était la procédure de collecte des données qui devait être revue. La disponibilité de fonds ne devrait pas être le facteur déterminant la décision de conduire des études de référence.
40. Le Secrétariat a approuvé tout particulièrement la Recommandation 1 concernant le financement de l'estimation des besoins et des activités d'évaluation. Les solutions pourraient combiner diverses ressources institutionnelles ou liées à des projets. Il a confirmé qu'il était favorable à la conduite d'études de référence pertinentes et actualisées pour la conception des projets et a attiré l'attention sur le nouveau système COMET, la création de la nouvelle unité chargée du suivi et l'amélioration de l'évaluation d'impact. La Directrice exécutive a rappelé au Conseil que le Secrétariat étudiait en profondeur l'utilisation d'outils appropriés et le transfert éventuel de certains projets à long terme à d'autres organismes de l'ONU.

Efficiences au PAM (2011/EB.2/8)

41. Mme Gina Casar, ancienne Directrice exécutive adjointe, a présenté le document qui avait été demandé par le Conseil. Le document a appliqué la définition donnée à l'efficacité par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui est la suivante: mesure selon laquelle les ressources sont converties en résultats de façon économe. Dans le contexte du PAM, les interventions d'urgence pourraient mettre la priorité sur l'efficacité en termes de temps, tandis que les interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) et les projets de développement pourraient mettre davantage l'accent sur l'efficacité en matière de coût. Des programmes d'efficacité sont déjà en place, notamment les dispositifs d'achat de produits alimentaires aux prix paritaires à l'importation, la coopération avec les partenaires

de réserve et le Programme mondial de location de véhicules. Le Secrétariat a attiré l'attention sur la nécessité de mettre au point des systèmes éprouvés de production de rapports financiers, de planification des ressources et d'aide à la décision permettant de suivre les progrès accomplis par rapport aux critères de référence et aux objectifs clairs préalablement définis et ainsi de contribuer à l'objectif stratégique à plus long terme, qui est d'améliorer l'efficacité générale.

42. Le Conseil a accueilli le document avec satisfaction en observant que la valeur fondamentale de l'efficacité était de sauver davantage de vies humaines et en notant la distinction importante établie par le Secrétariat, à savoir que certains contextes exigent d'engager des dépenses plus élevées pour obtenir des gains d'efficacité en termes de temps pour répondre à une crise. Le Conseil a noté que les arbitrages entre le temps et l'argent pourraient être communiqués plus clairement aux bailleurs de fonds afin que les allocations de ressources puissent être comprises. Les membres du Conseil ont observé que l'obtention de gains d'efficacité permettait de tirer un meilleur parti des ressources du PAM et était préférable aux réductions du niveau des rations ou des services. Ils ont également noté que la conception des projets jouait un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité et que le transfert des compétences et des responsabilités aux gouvernements était déterminant, et encouragé, dans la mesure du possible, l'intégration de ces activités dans les IPSR et les opérations d'urgence. Les membres ont recommandé que le PAM recherche des moyens d'accroître l'efficacité dans ses partenariats et s'assure que des initiatives telles que l'Initiative "Achats au service du progrès" puissent être conduites parallèlement aux politiques d'achats de produits alimentaires aux prix paritaires à l'importation.
43. Le Conseil a suggéré que les initiatives du Comité de haut niveau sur la gestion pour réduire les frais de voyage étaient un domaine dans lequel le PAM devrait être un exemple d'efficacité, par exemple en ce qui concerne les voyages effectués pour la formation, l'usage de la conférence vidéo pour éviter les déplacements professionnels et la suppression des frais d'escale. Le Conseil a également demandé instamment qu'on lui fournisse d'autres informations détaillées sur la politique relative au bilan carbone et qu'on examine l'incidence sur l'efficacité des accords de jumelage et des financements de base non liés. Le ratio des coûts d'appui pourrait également faire l'objet d'une analyse approfondie.
44. Les Membres ont demandé instamment au Secrétariat d'intégrer d'une manière systématique les données disponibles dans un cadre de résultats axés sur l'incidence des opérations du PAM et les mesures d'incitation visant à améliorer l'efficacité. Ils ont aussi suggéré que le PAM fasse rapport sur des exemples de manque d'efficacité afin de recenser des approches améliorées. Certains membres du Conseil ont suggéré que le Secrétariat élabore un document sur tous les aspects de l'efficacité, lequel pourrait être présenté aux gouvernements. Le Conseil a recommandé que les rapports sur l'efficacité soient inclus dans le Rapport annuel sur les résultats et le Plan de gestion. Les membres du Conseil ont également demandé instamment au PAM d'envisager d'évaluer les efficacités découlant de son utilisation des décaissements du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et d'autres fonds groupés.
45. Le Secrétariat a remercié le Conseil de ses observations, notant que le Rapport annuel sur les résultats était le document qui convenait le mieux pour faire rapport sur l'efficacité et qu'il pouvait être modifié. Prenant note de la nécessité d'assurer une certaine cohérence dans la collecte des données, il a réaffirmé qu'il était important que ces informations soient aisément accessibles. Les coûts d'appui seront examinés dans un document stratégique sur le budget, ainsi que la question des limites imposées par les affectations spécifiques. Le

Secrétariat examinerait le mécanisme qui permettrait le mieux d'évaluer et de faire rapport sur les efficacités découlant du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. Il a affirmé que la collaboration interinstitutions se poursuivait dans les domaines des services communs, des systèmes des technologies de l'information, des politiques des ressources humaines et des pratiques commerciales, et ce dans l'ensemble du système des Nations Unies.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

46. Concernant l'évaluation, le Secrétariat a fait des observations générales sur les réponses données par le PAM au grand nombre de recommandations formulées chaque année dans les documents d'évaluation. Un système de suivi a été mis en place pour aider le PAM à prendre des décisions. L'approche était plutôt quantitative, mais l'on s'était efforcé d'élaborer des indicateurs d'évaluation qualitatifs. Le Secrétariat a souligné que les responsables du PAM devaient évaluer la viabilité des recommandations, notamment du point de vue des financements disponibles, et indiqué qu'elles ne pouvaient pas toutes être mises en œuvre comme prévu, même si leur valeur en tant qu'outils d'apprentissage était indéniable.

Rapport de synthèse de l'Évaluation stratégique à mi-parcours de l'Initiative "Achats au service du progrès" (2008–2013) et réponse de la direction (2011/EB.2/9)

47. Le Bureau de l'évaluation a rappelé au Conseil la nature et les objectifs de l'Initiative "Achats au service du progrès", notant que les projets étaient axés, à des degrés divers, sur les quatre domaines suivants: achat d'aide alimentaire, développement des petites exploitations, développement de la recherche et développement des marchés. Cette initiative pilote, lancée dans 21 pays, a été un outil extrêmement pertinent incorporé dans une approche révolutionnaire. Ses succès sont notables, notamment l'adéquation au développement rural, la diversité des partenariats et des modalités testées, et les volumes de denrées alimentaires achetées. L'engagement du personnel du PAM, l'image de celui-ci et les changements des pratiques commerciales y ont également contribué. Mais les objectifs de cette initiative étaient en général trop ambitieux et le taux de défaillances, élevé a empêché son déploiement à grande échelle. D'autre part, ses effets sur l'autonomisation des femmes ont été très limités. Des problèmes sont par ailleurs apparus, notamment l'analyse insuffisante des hypothèses liées au projet, l'incorporation de l'évaluation des risques dans la conception de celui-ci et la difficulté de trouver un juste équilibre entre les objectifs à court et à long termes, la viabilité et la production de savoir, sachant que l'initiative était à la fois un outil de démonstration et un projet pilote. L'importance fondamentale des partenariats entre les secteurs public et privé pour cette initiative d'envergure a été pleinement reconnue. Il a été notamment recommandé de ne pas élargir et généraliser l'initiative tant que les enseignements tirés des projets pilotes n'ont pas été assimilés et que les objectifs n'ont pas été examinés. Les questions concernant le lien entre les rapports de sexe et les types de cultures et l'alignement sur les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation doivent également être examinées.
48. Le Secrétariat s'est félicité des recommandations soumises et s'efforcera de les appliquer comme il a été convenu précédemment avec les parties prenantes lors de la table ronde sur l'évaluation.

49. Le Conseil a accueilli chaleureusement l'évaluation et la réponse de la direction. Les membres ont formulé des commentaires positifs concernant l'initiative "Achats au service du progrès" dans son ensemble. Un membre a annoncé une augmentation de sa contribution de 3,45 millions de dollars suite aux résultats positifs obtenus dans le projet République démocratique du Congo. Le Conseil a insisté pour que la diffusion des enseignements tirés soit améliorée, notamment pendant la phase pilote actuelle. Il s'est montré également préoccupé, comme les évaluateurs, par l'autonomisation limitée des femmes et appelé à mettre davantage l'accent sur des objectifs d'égalité des sexes, même si cela signifiait une diversification de la stratégie d'acquisition remplaçant pour partie le maïs par d'autres plantes vivrières, notamment les légumineuses. Le prix ne devrait pas être le seul facteur à prendre en compte pour déterminer les rapports coûts-avantages dans la mesure où le projet a fourni des possibilités de développement importantes.
50. Les membres du Conseil ont recommandé au PAM d'élaborer des indicateurs qualitatifs afin d'évaluer de manière précise et réaliste les avantages pour les exploitants agricoles avant la phase de déploiement généralisé et en incluant les perspectives politiques et environnementales. Ils se sont félicités de la recommandation faite au PAM d'examiner et de renégocier les objectifs de l'initiative "Achats au service du progrès" à la lumière de l'expérience acquise, reconnaissant que les contextes variaient. Le PAM doit également s'assurer que tous les résultats négatifs ont été pris en compte et analysés. Les enseignements tirés et assimilés pourraient améliorer la confiance des donateurs.
51. Les membres du Conseil auraient apprécié un examen plus approfondi du rôle des partenariats, soulignant qu'il était vital que la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres organisations y participent. La plupart des membres se sont prononcés contre l'élargissement de l'initiative avant l'achèvement de la phase pilote en 2012. Certains se sont montrés favorables à un élargissement et à une expérimentation pendant la phase pilote afin de mieux comprendre et de lever les obstacles en amont du processus. Le Conseil est convenu qu'il était important, avant de procéder à un quelconque élargissement, de maximiser l'efficacité lors du paiement des exploitants agricoles et de s'assurer que les interventions concordent avec les projets de transferts monétaires et de bons d'alimentation. Les membres ont fait état de leurs préoccupations face au niveau de défaillances de 24 pour cent et se sont interrogés sur le niveau des incitations annuelles au revenu nécessaire pour être conforme aux objectifs de production de l'initiative "Achats au service du progrès". Certains se sont inquiétés du fait que seules 160 000 tonnes aient été achetées à mi-parcours dans le cadre du projet alors que le volume d'achats planifié était de 500 000 tonnes.
52. Le Secrétariat s'est félicité des observations du Conseil, notant que les partenariats établis dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès", notamment avec la FAO, le FIDA et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) – étaient une source de diversification des compétences et de valeur ajoutée et que la recherche de nouveaux partenaires se poursuivait. Le chef de l'équipe d'évaluation a souligné que la qualité des partenariats était plus importante que la quantité. Certains objectifs fixés très en amont du projet, comme l'amélioration des revenus, avaient besoin d'être revus. Le Secrétariat a reconnu qu'il était important de valider les hypothèses avant de passer à la phase de généralisation tout en rappelant que le projet était expérimental. Le but à long terme était d'établir des modèles qui pourraient être reproduits par des gouvernements afin de compléter les programmes axés sur les transferts monétaires. Les enseignements tirés seront disponibles sur le site web de l'initiative "Achats au service du progrès".

53. Le Secrétariat a noté que les petits exploitants pourraient bénéficier de la vente d'autres plantes vivrières que le maïs à différents acheteurs. Une attention plus grande a été accordée à la gestion des risques et à l'amélioration des processus commerciaux, en particulier pour accélérer les paiements. La stratégie d'égalité des sexes a été examinée, mais il a fallu tenir compte des réalités: les femmes n'étaient pas, en général, propriétaires des terres et parties prenantes dans les décisions concernant les types de cultures à développer, et elles vendaient souvent des produits que le PAM n'achetait pas. Le taux de défaillance n'était pas si alarmant car les stocks invendus étaient écoulés sur des marchés parallèles.

Rapport succinct de l'évaluation stratégique à mi-parcours de l'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles apportée par le PAM en Ouganda et réponse de la direction (2011/EB.2/10)

54. Ayant brièvement présenté l'évaluation, qui avait été examinée auparavant lors de la table ronde sur l'évaluation, le Bureau de l'évaluation a noté que le Système d'appui au marché et à l'agriculture (AMS) n'était pas un projet pilote de l'initiative "Achats au service du progrès" même s'il en partageait certaines des caractéristiques, et que son système d'entreposage était particulièrement intéressant. Le chef de l'équipe d'évaluation a ajouté lors d'une téléconférence que le système AMS était axé sur le développement des marchés compte tenu de la position compétitive de l'Ouganda sur les marchés mondiaux. L'évaluation a estimé que les achats n'avaient pas atteint les objectifs fixés mais que la part acquise dans le système de récépissé d'entrepôts avait augmenté. La manipulation après récolte a été améliorée.

55. En acceptant les recommandations, le Secrétariat a fait remarquer qu'en ce qui concerne l'augmentation des investissements dans le système de récépissé d'entrepôts, il était prudent d'adopter une démarche progressive afin de s'assurer que les attentes des parties prenantes concordent avec les résultats réels. Le Secrétariat est convenu qu'il fallait s'efforcer d'améliorer la communication, ainsi que le suivi et l'évaluation, afin de produire un cadre logique plus cohérent et complet pour le système AMS.

56. Le Conseil s'est félicité d'avoir eu l'occasion d'examiner cette initiative sans précédent d'une manière approfondie lors d'une précédente table ronde sur l'évaluation, et indiqué qu'il appuyait vigoureusement les mesures visant à stimuler la production locale en Ouganda et à tirer parti de l'avantage compétitif que le pays avait acquis. Les membres du Conseil ont plaidé en faveur de l'amélioration de la manipulation après récolte et de la commercialisation de produits biologiques, deux domaines qui pourraient servir d'exemples pour d'autres États africains. Ils ont suggéré que le bureau de pays de l'Ouganda réexamine la manière dont les infrastructures existantes devraient être mises en service, et indiqué que les partenariats public-privé jouaient un rôle important dans la création d'un sentiment d'appropriation. Le Conseil a recommandé de continuer à mettre l'accent sur l'égalité des sexes dans les organisations d'exploitants agricoles tout en reconnaissant qu'il était nécessaire de fixer des objectifs réalistes en la matière. Il a indiqué par ailleurs qu'il était important de développer le système de suivi AMS. Il a été suggéré que des liens plus étroits avec d'autres acteurs internationaux comme l'Agency for International Development (États-Unis) soient établis, notamment en ce qui concerne la production de maïs et de haricots.

57. La délégation de l'Ouganda a chaleureusement remercié le PAM pour son travail et s'est félicitée que des achats directs soient effectués auprès des exploitants agricoles et que ces derniers soient propriétaires des entrepôts. Elle a noté par ailleurs le rôle important des femmes en tant qu'agents du développement, exprimé une préférence pour les transports

privés par rapport aux transports publics, et encouragé la fourniture d'intrants complémentaires par le FIDA et la FAO, notamment les semences et les outils.

58. En réponse, le directeur de pays a reconnu qu'il fallait faire participer le secteur privé et encourager le sentiment d'appropriation et l'établissement de partenariats afin d'assurer la viabilité à long terme des projets. La volonté de la Banque de financement du logement de prêter aux petits exploitants agricoles et l'accroissement des volumes de produits vendus aux pays avoisinants montrent que les efforts déployés pour ne plus dépendre excessivement des achats effectués par le PAM ont été couronnés de succès. Un système de gestion des informations fondé sur le web était en cours de développement et le Conseil serait tenu informé de l'avancement des travaux.

PRÉSENTATIONS RÉGIONALES CONJOINTES

59. Les directeurs régionaux ont axé leurs interventions sur trois domaines: les nouvelles tendances et les problèmes qu'elles posent, les risques, et les réalisations. Ils ont également remercié les donateurs de leur soutien.
60. Le Directeur régional pour l'**Afrique de l'Ouest** a attiré l'attention sur la crise alimentaire et nutritionnelle qui sévit au Sahel et sur les mouvements massifs, de populations de la Côte d'Ivoire vers le Libéria. Les mauvaises récoltes dues à la sécheresse étaient responsables des pénuries alimentaires qui frappaient le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. La croissance de la végétation a reculé de 60 pour cent dans certaines régions et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire a été une préoccupation majeure: 10 millions d'enfants âgés de moins de 2 ans souffraient de retards de croissance et 3 millions de malnutrition. Le PAM coopérerait avec des gouvernements pour conduire des estimations de besoins. Des approvisionnements alimentaires massifs étaient nécessaires et les donateurs ont été invités à apporter leurs contributions le plus rapidement possible. Des approches associant transferts monétaires et bons d'alimentation ont été mises en œuvre. Les principaux risques encourus dans la région étaient liés à l'insécurité, en raison notamment de la situation instable qui régnait au Libéria. La piraterie sévissant dans le Golfe de Guinée perturbait le transport de vivres par bateaux et les problèmes politiques de plusieurs pays ne permettaient pas d'évaluer pleinement l'ampleur de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et contraignaient le PAM à effectuer ses achats en dehors de la région, ce qui coûtait plus cher. Des réserves alimentaires avaient été constituées conformément aux recommandations du G20 et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. L'argent retenu au Tchad avait été remboursé intégralement.
61. Le Directeur régional pour l'**Afrique orientale et centrale** a évoqué l'urgence concernant la corne de l'Afrique, où le PAM a conduit des interventions de grande envergure pour aider 13 millions de personnes démunies, malgré les graves restrictions d'accès résultant des menaces constantes pour la sécurité et du conflit. Les opérations du PAM en Éthiopie ont débouché sur des résultats positifs mais le nombre de personnes démunies est resté considérable. La situation au Soudan du Sud était instable et certains craignaient que le déficit alimentaire puisse atteindre 500 000 tonnes en 2012 car le nombre de bénéficiaires a augmenté de 50 pour cent. La stratégie régionale a porté sur la vulnérabilité à la faim, la sous-alimentation et l'instabilité liée à l'insécurité alimentaire. Les priorités ont été de gérer les risques de famine, d'améliorer la situation de l'approvisionnement alimentaire, de réduire la sous-alimentation des enfants et d'atténuer l'insécurité alimentaire due à la violence. Le bureau régional était parfaitement conscient de la nécessité de travailler avec des partenaires afin d'obtenir les résultats escomptés.

62. Le Directeur régional pour le **Soudan** a informé le Conseil que des plans étaient en place pour réduire la population des camps de déplacés au Darfour et que l'approche consistant à établir des liens entre les agriculteurs et les marchés connaissait un certain succès, mais le conflit qui faisait rage dans les districts du Kordofan méridional et le Nil bleu avait entraîné des déplacements de population, réduit l'accès à l'aide humanitaire et créé de nouveaux dangers pour le personnel. Les tensions politiques entre le Soudan et le Soudan du Sud ont perturbé l'accès et les livraisons, et les opérations transfrontalières sont devenues impossibles. Des plans d'intervention d'urgence étaient en place et les évaluations continuaient. Il était prévu de réduire le nombre de bénéficiaires de 1,3 million de personnes et les besoins alimentaires de 70 000 tonnes. Les nouveaux programmes de distribution de bons d'alimentation bénéficieraient à 700 000 personnes, et le profilage des déplacés en vue d'améliorer le ciblage serait mis en œuvre malgré les ressentiments inévitables.
63. Le Directeur régional pour l'**Afrique australe** a attiré l'attention sur les chocs climatiques, notamment les inondations qui se sont produites au Lesotho, ajoutant que les récoltes récentes avaient cependant permis de constituer des excédents alimentaires. Le PAM collaborait avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, la FAO, World Vision et les gouvernements pour surveiller en particulier les régions vulnérables à la sécheresse. Des réfugiés et des déplacés étaient aidés et l'usage d'outils d'aide alimentaire se généralisait dans le cadre de partenariats importants. La réduction des risques de catastrophes était devenue une activité essentielle et le soutien apporté à 4 millions de personnes vivant avec le VIH et le sida débouchait sur des résultats prometteurs. Les principales approches adoptées comprenaient notamment l'aide monétaire au service du changement et les bons d'alimentation pour les personnes vivant avec le VIH. L'initiative Achats au service du progrès fonctionnait bien, et la politique d'achats locaux du PAM avait des effets positifs sur les marchés, Johannesburg devenant une plaque tournante pour les achats. Au rang des priorités, figuraient le plaidoyer auprès des gouvernements afin de privilégier les approches nutritionnelles, le travail avec l'UNICEF en direction des jeunes enfants et l'enrichissement des aliments d'origine locale.
64. Le Directeur régional pour l'**Amérique latine et les Caraïbes** a souligné la volonté du Bureau de contribuer au renforcement des capacités, à la coopération Sud-Sud et au partage des connaissances, en sus de ses activités de secours d'urgence et de redressement. Le PAM a réagi aux chocs climatiques qui se sont produits en Amérique centrale en utilisant des appels éclairs et des fonds du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. Le cycle de la gestion des catastrophes, de la planification préalable et des interventions en cas d'urgence a été intégré dans des stratégies nationales, tandis que le Fonds pour les opportunités de transition est venu à l'appui du développement d'une stratégie régionale. Le Bureau régional coopérait avec des Gouvernements d'Amérique centrale et de la République dominicaine pour promouvoir la production locale de suppléments nutritionnels prêts à consommer pour les enfants âgés de moins de deux ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Il a également contribué à améliorer la mise en commun d'informations et les bonnes pratiques, notamment les enseignements tirés des programmes de protection sociale et les projets innovants qui peuvent faire évoluer les pays à revenu intermédiaire.
65. Le Directeur régional pour l'**Asie** a indiqué que l'expansion des programmes de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation étaient les réalisations récentes les plus marquantes de la région, où 42 millions de personnes ont été aidées dans 14 pays, ce qui a représenté près d'un quart des activités du PAM. Celui-ci a réussi à aider 2,5 millions de personnes en deux mois seulement, immédiatement après les inondations de 2011 qui ont dévasté de vastes régions et devraient avoir des conséquences très

négatives sur la production alimentaire en 2013. La sécheresse qui a sévi dans le nord et le centre de l'Afghanistan a exigé une opération d'urgence. Le PAM a continué de mettre l'accent sur la nutrition dans les programmes de protection sociale, le but recherché étant de mettre des suppléments nutritionnels prêts à consommer à la disposition de la population et d'améliorer l'enrichissement du riz. Un système de cartes intelligentes pour les bénéficiaires a été déployé en Inde, au Népal et au Pakistan, et des solutions fondées sur le téléphone mobile sont testées aux Philippines. Le PAM a contribué à l'élaboration de stratégies de gestion des risques de catastrophes. L'entrepôt de fournitures humanitaires en Malaisie a été très utile. Les pénuries de ressources pourraient bien conduire à des réductions de la taille des rations, à une moindre couverture géographique, à une diminution du nombre de bénéficiaires et à des retards dans les activités essentielles. L'association souple des contributions en espèces à des contributions en nature offrait un formidable potentiel pour élargir le champ de l'assistance du PAM.

66. Le Directeur régional pour le **Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe orientale et l'Asie centrale** a évoqué les problèmes liés à la transformation profonde des sociétés de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, notamment les perturbations subies par le tourisme, les investissements, l'agriculture, les exportations et la production, ainsi que l'augmentation du chômage, en sus des menaces permanentes pour la sécurité alimentaire. Le PAM jouait un rôle important dans la stabilisation de la situation dans la région en contribuant à répondre aux besoins humanitaires à court terme et aux besoins de réforme à long terme; des projets à forte intensité de main-d'œuvre ont été utilisés pour lutter contre le chômage. Les programmes de protection sociale étaient en cours de réforme et les bons d'alimentation étaient largement utilisés. La nutrition infantile restait une priorité. La logistique et les services d'informatique du PAM ont contribué aux interventions élargies menées avec des partenaires, notamment en Libye. Les interventions du PAM s'intensifiaient en République arabe syrienne et au Yémen. La collaboration avec les institutions de Rome était étroite, notamment pour les opérations conduites en Europe orientale. Les activités menées au Tadjikistan et au Kirghizistan étaient progressivement moins axées sur le secours d'urgence. En Arménie, elles étaient progressivement transférées au Gouvernement. La pénurie de ressources dans cette région était égale à 27 pour cent.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Yémen et réponse de la direction (2011/EB.2/11)

67. En présentant le document, le Bureau de l'évaluation a noté que depuis que l'évaluation a été effectuée, les opérations au Yémen avaient changé de priorité et étaient désormais axées sur l'assistance humanitaire car la crise politique s'était aggravée récemment. Initialement, l'évaluation avait montré que le portefeuille d'activités était globalement aligné sur les politiques et les stratégies du gouvernement et sur le PNUAD, avec toutefois des divergences dans deux domaines: i) l'utilisation de denrées alimentaires au lieu d'espèces dans les programmes de protection sociale et ii) l'utilisation de modalités de secours à court terme, alors que certains problèmes tels que l'insécurité alimentaire généralisée étaient considérés comme chroniques. Les réponses aux demandes du Gouvernement avaient été rapides et le PAM a joué un rôle important dans le processus d'appel global. La prise de décisions stratégiques avait été largement déterminée par l'urgence des besoins et les contraintes de financement. L'évaluation a démontré que le

portefeuille d'activités était efficace du point de vue des vies humaines sauvées et du soutien fourni aux réfugiés. Cependant, les preuves tangibles de l'efficacité des opérations à long terme axées sur l'éducation et la santé ont été limitées. Les recommandations de l'évaluation concernaient la nécessité d'améliorer le suivi et l'évaluation, de trouver un juste équilibre dans le portefeuille d'activités du PAM entre les opérations qui permettent de sauver des vies humaines et celles qui ont pour but de répondre à des besoins à plus long terme, de mobiliser des financements et d'investir dans de nouveaux partenariats pour les interventions concernant la nutrition et la santé. Les capacités du personnel en matière de nutrition doivent être renforcées et l'enquête globale de 2010 sur la sécurité alimentaire devrait faire l'objet d'une plus large diffusion et être reproduite afin de permettre une future analyse longitudinale.

68. Le Conseil s'est félicité du document et en a accepté les conclusions, les recommandations et la réponse de la direction. Compte tenu de la difficulté de mobiliser des fonds et des ressources, certains membres du Conseil ont recommandé au PAM de continuer à mettre l'accent sur les interventions d'urgence, et de reporter les transferts de responsabilités jusqu'à ce que les circonstances deviennent vraiment favorables. Le renforcement de la capacité de résistance et des questions à long terme comme la réduction de la pauvreté devraient être abordés dès que la situation le permettrait. Le Conseil a examiné les questions relatives à l'utilisation de denrées alimentaires au lieu d'espèces pour les programmes de protection sociale, mais des avis divergents ont été exprimés quant à l'opportunité, compte tenu du contexte actuel, de généraliser les interventions fondées sur les transferts monétaires. Les membres du Conseil ont recommandé que d'autres éléments probants soient collectés à cet égard. Le Secrétariat a noté que le projet pilote de l'IFPRI sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation au Yémen faisait partie des éléments probants recherchés.
69. Le Directeur régional a remercié les membres du Conseil de leurs observations, en particulier celles qui concernaient la recherche d'un juste équilibre entre les approches à court et long termes. Les méthodes de suivi et d'évaluation étaient en cours d'amélioration avec l'aide d'une ONG locale, mais les activités du PAM dans ce domaine ont été restreintes par des considérations de sécurité du personnel et un accès limité dû à l'instabilité de la situation politique. Le Directeur régional a remercié les donateurs pour leurs contributions et exprimé l'espoir que la situation du financement s'améliorerait.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – Yémen 200038 (2011/EB.2/12)

70. Le Directeur régional a expliqué que la révision du budget avait pour objet d'assurer le maintien en 2012 d'un filet de sécurité d'urgence saisonnier pour venir en aide à 1,2 million de ménages exposés à l'insécurité alimentaire, ainsi que la fourniture de produits alimentaires supplémentaires pour une intervention d'urgence, compte tenu de la détérioration de la situation sociale et politique au Yémen. La quatrième révision du budget de l'IPSR, qui devait être soumise à la Directrice exécutive pour approbation, prenait en compte: une supplémentation alimentaire généralisée destinée aux enfants de moins de 2 ans et une supplémentation alimentaire ciblée en faveur des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes; le filet de sécurité d'urgence saisonnier; des activités Vivres contre travail; une intervention alimentaire d'urgence pour les familles déplacées; et le renforcement des capacités.
71. Acceptant l'augmentation budgétaire en vue de la poursuite de l'IPSR, le Conseil s'est félicité de l'aptitude du PAM à s'adapter à une crise en pleine évolution. Certains membres ont soulevé la question de la dépendance accrue à l'égard du filet de sécurité d'urgence et

demandé des précisions sur les plans d'urgence en cas d'effondrement des institutions politiques avec lesquelles le PAM collaborait. Ils étaient conscients que l'accès aux districts reculés présentait de sérieuses difficultés et se félicitaient de l'utilisation croissante des transferts monétaires et des bons d'alimentation. Le bureau de pays était encouragé à adopter une approche multisectorielle particulièrement attentive aux femmes et aux enfants; on a demandé si une supplémentation alimentaire généralisée était nécessairement la meilleure façon de s'attaquer à ce qui pourrait être le caractère structurel de la dénutrition. Les membres souhaitaient des renseignements complémentaires sur la coopération du PAM avec l'UNICEF.

72. En réponse à cette demande, le Directeur régional a indiqué que le PAM travaillait avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé sur des programmes pilotes visant à réduire les niveaux élevés de malnutrition; il n'était pas prévu d'augmenter le nombre des bénéficiaires. Le PAM s'attachait à collaborer avec le Gouvernement de transition, le Comité international de la Croix-Rouge et le Secours islamique. L'équipe de pays des Nations Unies avait établi des plans d'urgence qui, une fois mis au point, pourraient être fournis sur demande. De nombreux membres du personnel ayant été évacués du pays, seul un dispositif pilote utilisant des transferts monétaires et des bons d'alimentation pouvait être envisagé pour le moment. La situation actuelle était telle qu'il était inévitable et nécessaire d'avoir recours à une supplémentation alimentaire généralisée.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement – Programme de pays Égypte 104500 (2007–2011) (2011/EB.2/13)

73. Le Directeur de pays pour l'Égypte a noté que le programme de pays était une opération déterminée par la demande et alignée sur les politiques nationales et sur le prochain cycle du PNUAD; ses principaux éléments étaient les achats locaux de denrées alimentaires et l'assistance technique visant à aider le Gouvernement à réformer le système des subventions alimentaires. L'objectif à long terme était l'appropriation au niveau national, en vue de garantir la durabilité. Les rations destinées à l'alimentation scolaire devaient être doublées afin d'améliorer le taux de fréquentation, cet effort étant soutenu par des initiatives visant à augmenter la production agricole grâce à des systèmes de gestion de l'eau novateurs qui transformeraient les zones désertiques en terres agricoles. Le PAM continuait d'apporter une assistance technique pour l'enrichissement en micronutriments de la farine de blé utilisée pour fabriquer le pain destiné au programme de subventions du Gouvernement; des activités d'enrichissement de l'huile végétale en micronutriments étaient également en cours. Le PAM et l'UNICEF avaient mis au point un projet pilote commun pour remédier à la malnutrition chez les enfants de moins de 2 ans et chez les femmes enceintes et les mères allaitantes. Compte tenu du contexte de travail difficile en Égypte, des systèmes d'alerte rapide et un registre des risques avaient été créés.
74. Le Conseil a accueilli favorablement cette intervention, notant que la sécurité alimentaire des ménages devait être au centre du programme, en particulier du fait de la cessation des envois de fonds de Libye. Les membres du Conseil sont convenus que l'augmentation budgétaire était pleinement justifiée, compte tenu de la situation de transition difficile dans laquelle se trouvait l'Égypte, et ont fait observer qu'une période de stabilité politique était essentielle pour mener à bien les programmes. L'alignement sur les programmes nationaux et la priorité accordée à l'éducation des filles et à la lutte contre le travail des enfants ont été accueillis avec intérêt. Plusieurs membres du Conseil se sont déclarés satisfaits des approches prospectives adoptées par le programme de pays.

75. Le Directeur de pays a remercié les membres du Conseil pour leurs observations, soulignant que le programme de pays était un élément important du travail effectué par les Nations Unies en Égypte.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Bangladesh et réponse de la direction (2011/EB.2/14)

76. Le Bureau de l'évaluation a présenté la dernière des cinq évaluations de l'impact de l'alimentation scolaire. Les conclusions seraient utiles à la programmation du bureau de pays du Bangladesh ainsi qu'à la conception de la politique en matière d'évaluation qui doit être présentée au Conseil à sa première session ordinaire de 2012. Il ressortait de l'Évaluation que l'alimentation scolaire avait eu globalement un impact sur les taux de fréquentation, surtout pour les filles, et d'abandon scolaires, sur le passage dans l'enseignement secondaire des enfants des ménages les plus vulnérables ainsi que sur la motivation des enfants d'aller à l'école et sur celle des parents de les y envoyer. Aucun effet notable n'avait été constaté pour ce qui était de la taille des classes, des taux d'abandon en quatrième et cinquième années, et du passage dans le secondaire pour les enfants provenant de ménages moins vulnérables. La distribution de biscuits dans les écoles avait contribué sensiblement à améliorer la nutrition des enfants participant et avait réduit de 4,4 pour cent les dépenses alimentaires journalières des ménages les plus vulnérables. Toutefois, la qualité de l'enseignement influait plus sur les résultats que l'alimentation scolaire et, dans l'une de ses recommandations, l'équipe d'évaluation avait encouragé le PAM à trouver des moyens propres à compenser les défaillances du système éducatif du Bangladesh. Il était noté dans l'évaluation que les régimes alimentaires des écoliers du Bangladesh présentaient des carences en micronutriments et en macronutriments, de sorte que les biscuits enrichis en micronutriments avaient sensiblement contribué à l'amélioration de la nutrition des enfants. Les biscuits destinés aux écoles ont été jugés adaptés au contexte car ils pouvaient être distribués sans perturber l'environnement scolaire. Ils sont d'un emploi efficace dans les zones reculées et en cas de catastrophe parce qu'ils sont faciles à transporter et à entreposer et ne nécessitent pas de cuisson.
77. Le Secrétariat s'est servi des recommandations issues de l'évaluation pour guider l'approche de l'alimentation scolaire du nouveau programme de pays pour le Bangladesh (2012–2016). Le PAM s'employait avec d'autres agences des Nations Unies à renforcer la qualité des écoles et à trouver les moyens de créer des synergies entre alimentation scolaire, nutrition et transferts alimentaires et monétaires pour les ménages extrêmement pauvres; il s'attachait aussi à définir et quantifier les multiples effets directs. Il avait appuyé le lancement par le Gouvernement du programme national d'alimentation scolaire, et s'emploierait à mettre au point une véritable stratégie de transfert des responsabilités de manière à réduire progressivement ses activités d'alimentation scolaire. Il appuierait aussi la stratégie du Gouvernement prévoyant d'inclure un volet Vivres pour l'éducation dans le but d'encourager le passage des écoliers dans le secondaire, et il continuerait d'améliorer la teneur en micronutriments des biscuits destinés à l'alimentation scolaire.
78. Le Conseil a accueilli favorablement l'évaluation et les recommandations qui l'accompagnent. Les membres ont apprécié le ciblage par le PAM des secteurs ayant le plus besoin d'aide et l'inclusion des madrasas au programme d'alimentation scolaire. Le Conseil a encouragé le PAM à s'efforcer d'améliorer avec le gouvernement la qualité de

l'enseignement, de renforcer les capacités nationales à prendre en charge de manière autonome l'alimentation scolaire, et à étudier comment d'autres organisations pourraient apporter leurs contributions. Le Conseil a demandé à être tenu informé de la manière dont le PAM prendrait en compte les changements envisagés par le gouvernement, qui pourraient inclure la distribution de repas chauds plutôt que de biscuits. Les membres du Conseil ont conseillé que soient mesurées et comparées les incidences des allocations d'études offertes par le gouvernement au regard des effets du programme d'alimentation scolaire afin de mieux cibler l'assistance aux écoliers.

79. En réponse, le directeur régional a expliqué que la participation du PAM à la qualité de l'éducation reposait sur des partenariats, notamment avec l'UNICEF. Le PAM pourrait fournir des produits alimentaires pour appuyer les activités des partenaires et plaider en faveur de l'amélioration de l'infrastructure, de la formation des enseignants, etc. Le nouveau programme de pays du PAM prévoit une réduction progressive du nombre d'élèves à nourrir à mesure qu'ils sont transférés au programme gouvernemental, lequel a adopté le modèle PAM d'utilisation des biscuits en tant que moyen efficace, hygiénique et pratique de distribution de vivres. La politique du gouvernement consiste à réserver l'alimentation scolaire exclusivement aux écoles qui enseignent le programme d'études national.

Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Bangladesh (2011/EB.2/18)

80. L'ambassadeur de France a présenté le rapport de la visite des membres du Conseil au Bangladesh qui s'est déroulée du 18 au 23 septembre 2011. Les représentants du Burkina Faso, du Danemark, de la Fédération de Russie, de la France, d'Haïti, de l'Inde y avaient participé et s'étaient rendus dans certaines des zones les plus pauvres dans le nord du pays. La visite avait été très bien organisée et toutes les personnes que les participants avaient rencontrées avaient loué le travail du PAM au Bangladesh. L'ambassadeur a recommandé ce type de visite pour mieux faire connaître le PAM et les problèmes qu'il rencontre, notamment en matière de développement. Ainsi, les membres de la mission avaient pu constater que le Bangladesh était très exposé aux catastrophes naturelles; un enfant sur deux souffrait de malnutrition chronique; 15 pour cent du budget du gouvernement était consacré aux filets de sécurité, mais aucun ministère n'était chargé de la coordination globale de ces dispositifs; le taux de scolarisation était de 94 pour cent, mais avec un taux d'abandon de 50 pour cent; 64 pour cent des filles se mariaient avant 18 ans. Le PAM appuyait 2 millions de bénéficiaires au Bangladesh.
81. Les recommandations formulées par les membres du Conseil ayant participé à la visite s'articulaient autour de quatre éléments majeurs: i) ciblage des populations les plus démunies dans les zones les plus pauvres; ii) renforcement des capacités gouvernementales en matière de réduction de la malnutrition et d'accroissement de la résilience – le transfert des responsabilités posait problème car certaines zones risquaient de perdre l'alimentation scolaire; iii) capacité d'innover dans un environnement dynamique – des représentants du secteur privé avaient signalé qu'ils étaient disposés à investir dans les filets de sécurité à condition que les objectifs soient clairs, que les rôles soient bien répartis et que les résultats soient visibles et mesurables; et iv) durabilité, au moyen d'initiatives appuyant l'amplification des programmes gouvernementaux – le Bangladesh était un pays pilote pour le PAM dans ce domaine et le bureau de pays devrait être renforcé.
82. La représentante du Bangladesh s'est déclarée satisfaite du nouveau programme de pays et a confirmé qu'il reflétait les priorités du Gouvernement. La composante renforcement des capacités, qui prévoyait la mise en place d'unités du PAM dans deux ministères,

présentait à ses yeux un intérêt particulier. Le Bangladesh visait à parvenir à se reclasser parmi les pays à revenu intermédiaire d'ici 2012. La représentante a remercié les membres du Conseil de leur visite et des recommandations qu'ils avaient formulées, le Bureau de l'évaluation pour son rapport et ses recommandations, et enfin le Secrétariat pour sa réponse à ces recommandations.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Niger 200170 et réponse de la direction (2011/EB.2/19)

83. Le Bureau de l'évaluation a rappelé au Conseil que l'évaluation avait été conduite à la demande du bureau régional afin d'évaluer l'opération d'urgence que le PAM avait menée en 2010 par rapport aux résultats obtenus lors de la crise de 2005. Les conclusions ont été généralement positives: l'opération d'urgence avait rempli ses objectifs, qui étaient de sauver des vies humaines, même si les objectifs nutritionnels s'étaient avérés trop ambitieux et n'avaient pas été atteints. De nombreuses personnes avaient pu en bénéficier, mais les rations individuelles avaient été réduites. Certains bénéficiaires ciblés n'avaient pas pu être aidés parce que 53 pour cent seulement de la quantité (en tonnes) prévue avait été distribuée. Les bénéficiaires avaient donc dû partager leurs rations avec d'autres personnes démunies. La gestion de l'intervention axée sur les transferts monétaires n'avait pas été idéale et certains stocks alimentaires avaient dû être laissés dans les entrepôts. Cependant, compte tenu de l'ampleur du problème et de la réponse du PAM, les opérations logistiques avaient été d'un niveau exceptionnellement bon. La coordination avec les partenaires dans ce domaine pouvait être améliorée. Le ciblage ainsi que le suivi et l'évaluation ont été jugés d'un niveau moyen et devaient être nettement améliorés. La situation politique avait été stable, des denrées alimentaires avaient été disponibles dans l'ensemble du pays, mais les approches de la mobilisation des ressources et les chaînes d'approvisionnement alimentaire pouvaient encore être améliorées. La gestion des informations et la communication pouvaient aussi être améliorées.
84. Le Secrétariat a noté que de nouvelles compétences seraient nécessaires pour améliorer les opérations fondées sur les transferts monétaires, en s'appuyant notamment sur le Partenariat pour l'apprentissage en matière de distribution d'espèces. Un programme stratégique par pays permettrait de mettre en place une opération d'urgence efficace pour répondre aux besoins immédiats lors de crises futures, afin d'atténuer l'insécurité alimentaire. Les capacités de suivi et évaluation seraient améliorées grâce au déploiement du système COMET. D'autres opérations de distribution d'espèces étaient envisagées et leurs coûts étaient regroupés dans un souci de transparence des comptes. Les contrats d'achats et de transport se sont améliorés à la suite du renforcement des capacités. Les interventions nutritionnelles ont été effectuées en coordination avec l'UNICEF et le Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour mal nourris modérés afin de s'assurer que les produits appropriés étaient livrés en temps voulu. Une formation à la gestion des informations était dispensée aux personnels des partenaires et du PAM afin de normaliser l'établissement des rapports.
85. Le Conseil a remercié le Secrétariat pour l'évaluation et la réponse de la direction, notant que l'effet de synergie des liens avec le Gouvernement pourrait contribuer à la réalisation des objectifs. Il conviendrait de prévoir des plans d'intervention d'urgence, en coordination avec tous les acteurs, afin que les ménages vulnérables puissent être aidés en cas de crise, et une enquête sur l'économie des ménages devrait être conduite à cette fin.

Le Secrétariat a été exhorté à s'assurer que les futurs projets appuyés par des distributions d'espèces faisaient un usage efficace des mécanismes d'assistance alimentaire. Certains membres du Conseil ont souligné qu'il fallait mobiliser la FAO, le FIDA et les ONG en tant que partenaires afin d'harmoniser les interventions nutritionnelles, les transferts monétaires et les distributions de vivres, notant que les effets des chocs étaient amplifiés dans les situations de sécurité alimentaire précaire. Le PAM a été invité à coopérer plus étroitement avec la FAO, notamment pour améliorer la résilience de la région face aux crises alimentaires récurrentes.

86. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil de leurs observations, notant que la réponse du PAM avait été bien meilleure en 2010 qu'en 2005. À l'avenir, les interventions appuyées par des distributions d'espèces représentaient probablement jusqu'à 50 pour cent des opérations du PAM. Elles seraient élaborées sur la base des analyses de marché. Le ciblage serait amélioré par l'utilisation des enquêtes sur les ménages afin d'obtenir des données fiables, ainsi que recommandé par les membres du Conseil. Le groupe de travail thématique sur la nutrition était à pied d'œuvre, et un protocole d'accord avait été signé avec l'UNICEF en vue de maximiser l'impact des opérations. Le Secrétariat a signalé que les enseignements tirés de l'évaluation seraient examinés sous un angle critique et pris en compte immédiatement dans toute l'intervention d'urgence du PAM en cas de nouvelle crise nutritionnelle et alimentaire dans la région.

Projets de programmes de pays—République centrafricaine 200331 (2012-2016) (2011/EB.2/23)

87. Le directeur de pays pour la République centrafricaine a noté que le programme de pays coïncidait pleinement avec les politiques des parties prenantes et du Gouvernement et visait à accroître la fréquentation et la fidélisation scolaires, améliorer la nutrition et renforcer les capacités pour gérer les interventions en matière d'assistance alimentaire. Il prenait en compte les objectifs du PNUAD et du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et les activités étaient planifiées en partenariat avec l'UNICEF, la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et plusieurs ONG. Le but à long terme était de transférer la responsabilité des activités du programme de pays au Gouvernement.
88. Le Conseil a accueilli favorablement le document et a approuvé tout particulièrement l'approche collaborative fédérant les acteurs du domaine humanitaire, les parties prenantes et les communautés, ainsi que l'alignement sur les politiques nationales et la prise en compte réaliste des contraintes. Les membres du Conseil ont tenu à signaler qu'une grande partie du territoire centrafricain n'était pas sûre et que les routes et les communications étaient très mauvaises, de sorte que les achats locaux pourront aider à réduire les coûts de livraison. Les options logistiques étaient limitées et coûteuses, et les vols et les violences constituaient des risques non négligeables. Les membres du Conseil ont recommandé que des méthodes de suivi et évaluation plus efficaces soient élaborées en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle, et ont noté qu'il fallait augmenter durablement les taux de scolarisation, améliorer la nutrition des enfants et répondre aux besoins éducatifs, notamment en recrutant des enseignants plus nombreux et mieux qualifiés. Plusieurs membres du Conseil ont souligné la nécessité de coopérer avec le Gouvernement et les organismes partenaires pour atteindre ces objectifs.
89. Le directeur de pays a fait remarquer que le PAM n'avait pratiquement aucun moyen d'empêcher les vols de produits alimentaires mais qu'il s'efforçait du moins de juguler le problème. Des enseignants étaient recrutés et formés dans le cadre d'un programme accéléré de la Banque mondiale. La collecte de données s'améliorait grâce aux leçons

tirées d'un projet de développement précédent. Un accord avait été signé avec l'UNICEF pour assurer la coordination des opérations. Le coût élevé des livraisons de vivres s'expliquait par l'absence d'infrastructures de transport et donc des difficultés d'accès dans de nombreuses zones. En conséquence, les achats locaux étaient en augmentation, et des marchés avaient été passés avec des agriculteurs et des fournisseurs locaux pour l'achat de 1 000 tonnes de céréales. Le bureau de pays cherchait de nouvelles stratégies pour mobiliser des ressources.

Projets de développement – Tchad 200288 (2011/EB.2/24)

Interventions prolongées de secours et de redressement – Tchad 200289 (2011/EB.2/25)

90. Le directeur de pays a indiqué qu'après une bonne récolte en 2011, les prévisions de récolte pour le Tchad en 2012 étaient mauvaises et qu'une augmentation de la vulnérabilité, comme celle qui s'était produite en 2009, était à craindre. Le Tchad a été confronté à d'autres tensions, dues notamment à la diminution des transferts de fonds effectués par des migrants partis s'installer au Libéria pour fuir l'instabilité croissante régnant dans le pays, au retrait des forces des Nations Unies du Tchad et à la suppression des financements de l'Union européenne en 2011. Le Tchad a donc dû assumer seul la responsabilité de la protection du personnel des organismes humanitaires dans les camps de réfugiés isolés.
91. Les nouveaux projets de développement et IPSR du PAM ont été alignés sur le PNUAD marquant l'amorce d'une évolution des opérations d'urgence vers les activités de secours et de redressement, et accessoirement de développement pour 2012 et 2013. Trois IPSR avaient été fusionnées en un projet de développement pour l'alimentation scolaire et l'IPSR en direction des réfugiés centrafricains et tchadiens et des personnes souffrant de malnutrition. Le financement anticipé de l'IPSR avait permis de renforcer les capacités du personnel et éviterait les pénuries de ressources au démarrage de l'opération. Les délais entre l'achat et la distribution des produits alimentaires étaient de quatre à six mois. Du fait de problèmes d'accès pendant la saison des pluies, le PAM espérait prépositionner les vivres d'ici juin 2012 et recherchait des fonds pour financer cette opération et les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, déployés au Tchad en 2012. Le PAM renforçait ses partenariats pour harmoniser les opérations et améliorer les outils de ciblage, de suivi et d'établissement de rapports. Il aidait le Gouvernement à mettre en place un système d'alerte rapide, et fournissait une assistance technique et des éléments d'information au Ministère de l'éducation. La plupart des bénéficiaires de l'assistance du PAM seraient des réfugiés, qui seraient secourus en collaboration avec le HCR. Au cours des deux années de l'IPSR et du projet de développement, le bureau de pays élaborerait la stratégie du PAM pour le Tchad.
92. Les membres du Conseil se sont félicités des projets et de leurs effets de synergie. Ils ont particulièrement apprécié le renforcement des capacités du gouvernement, le ciblage des régions les plus exposées à l'insécurité alimentaire, l'accent mis sur les 1 000 premiers jours de la vie de l'enfant, la promotion de la participation des femmes aux activités, ainsi que le bon usage des ressources naturelles. Ils ont souligné l'importance des questions nutritionnelles, des composantes de la prévention, des partenariats solides avec le Gouvernement et de la bonne coordination avec les autres organismes des Nations Unies et autres partenaires.
93. Les membres du Conseil ont apprécié que les donateurs aient été inclus dans les évaluations et ont dit espérer que cette pratique de développement au PAM. Certains se

sont interrogés sur le bien-fondé des programmes d'alimentation générale et ont encouragé le PAM à utiliser le cas échéant les transferts monétaires et les bons d'alimentation. Le PAM devait également s'assurer que ses effectifs étaient suffisants pour aider ses partenaires sur le terrain. Compte tenu des taux élevés d'anémie observés dans les camps de réfugiés et de déplacés, le PAM devait s'employer avec des partenaires à trouver les causes du problème et à le résoudre. Il était essentiel que les retours des personnes déplacées soient volontaires.

94. Le directeur de pays a répondu que le PAM coopérait déjà avec des partenaires pour trouver les causes des taux élevés d'anémie, notamment dans les zones à hauts risques, et élaborer des solutions, par exemple des programmes d'alimentation générale au Niger, au Kenya et au Soudan, ou la modification du panier alimentaire du PAM. Le PAM avait un accord de terrain avec la Croix-Rouge tchadienne et envisageait de poursuivre son partenariat, tout en s'assurant que tous les partenaires menaient à bien ses activités comme prévu.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Projet de développement Libéria 107330 (2011/EB.2/26)

95. L'augmentation budgétaire pour le projet de développement Libéria 107330 avait été proposée dans un contexte de stabilité politique relative et de la solidité accrue des institutions et des infrastructures dans le pays. Elle permettrait de poursuivre le programme de repas scolaires au profit de 320 000 écoliers ainsi que la distribution à 9 000 filles de rations à emporter; elle visait également à faciliter la transition à un programme de pays en 2013. Un système de collecte de données était en cours d'élaboration pour aider le Ministère de l'éducation à consolider sa capacité de suivi. En encourageant l'utilisation de produits de provenance locale, le projet appuyait l'initiative Achats au service du progrès encourageait la parité des sexes, en particulier en ce qui concernait l'éducation des filles au-delà de la quatrième année.
96. Les membres du Conseil se sont félicités des mesures favorisant l'appropriation nationale du projet et tout particulièrement de l'importance donnée à la parité des sexes. De même, la promotion de l'initiative Achats au service du progrès a été accueillie avec satisfaction, mais des précisions ont été demandées sur la manière dont le PAM entendait l'amplifier. Les membres du Conseil ont noté que les questions générales liées à la réforme de l'éducation n'avaient pas encore été traitées.
97. Le directeur de pays a reconnu que ces questions devaient être corrélées à d'autres activités pour la réduction de la pauvreté et l'alimentation scolaire; un plan mieux intégré était en cours d'élaboration pour 2013. Des informations détaillées sur la manière dont l'amplification de l'initiative Achats au service du progrès avait contribué à générer des synergies figuraient dans un document distinct disponible sur demande.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Haïti et réponse de la direction (2011/EB.2/27)

98. Le Bureau de l'évaluation a présenté le rapport, qui portait sur une période de cinq ans très agitée pour Haïti et au cours de laquelle le bureau de pays avait connu d'énormes changements, voyant notamment son portefeuille d'activités passer de 600 000 à plus de

4 millions bénéficiaires. Compte tenu de la complexité extraordinaire de l'environnement opérationnel, le PAM a enregistré des succès remarquables dans son partenariat avec le Gouvernement et réussi à répondre aux besoins changeants des Haïtiens. L'équipe a estimé que la planification et la mise en œuvre étaient bien intégrées dans les politiques et les priorités gouvernementales et que d'autres synergies pouvaient être trouvées avec les partenaires d'exécution. Les opérations concordaient généralement bien avec les orientations définies par le PAM pour le secteur mais, lorsque des défaillances se sont produites, ces orientations auraient pu davantage appuyer le bureau de pays.

99. Un très gros travail d'analyse a permis d'orienter les opérations, qui ont été également déterminées par des facteurs tels que les capacités des partenaires d'exécution, l'instabilité des financements, les préférences politiques pour certaines modalités et les priorités du PAM. De l'avis général, le PAM a contribué à sauver des vies humaines en Haïti. Cependant, un système global de suivi et évaluation amélioré et mieux coordonné permettrait d'obtenir des analyses d'impact plus complètes. Les résultats avaient pâti des facteurs suivants: des orientations institutionnelles en évolution, le recours à des partenaires d'exécution et les contraintes systémiques en termes d'achats et de transformation lors du passage des distributions générales de vivres aux transferts monétaires conditionnels.
100. Le Conseil a accepté la recommandation de l'évaluation consistant à développer des activités de formation et de réduction des risques pour obtenir des résultats à long terme. Il a reconnu que le suivi des succès de la coordination et de la planification était essentiel. Des résultats probants contribueraient à lutter contre la dispersion des ressources et à encourager les donateurs. La prise en main par le Gouvernement haïtien et la viabilité ont été considérées comme des facteurs déterminants. Les membres du Conseil ont noté que les évaluations des besoins et la conception des programmes avaient parfois divergé, et ils ont encouragé le PAM à étudier de plus près les résultats des rapports d'évaluation. Au sujet de la multiplication par dix des effectifs et de l'ouverture de nouveaux bureaux, il a été demandé au Secrétariat si des plans étaient prévus pour les réduire. Des membres ont observé qu'Haïti était un excellent exemple de la manière dont le PAM réussissait à conduire alternativement des activités de développement et des opérations de secours d'urgence. L'assistance à long terme apportée à Haïti était aussi importante qu'un secours à court terme dans la mesure où les infrastructures du pays avaient été entièrement détruites. Les donateurs ont été invités instamment à se montrer généreux.
101. La Secrétaire d'État d'Haïti a remercié le Conseil de son intérêt et de son soutien. Elle a évoqué les bonnes relations de travail entre le Gouvernement et le PAM. Le Gouvernement se préparait à prendre en charge l'alimentation scolaire, beaucoup moins coûteuse et, à bien des égards, plus importante, que la présence policière et militaire.
102. La directrice de pays a remercié le Conseil de son soutien. Elle a expliqué que les effectifs et le nombre de bureaux auxiliaires allaient être réduits mais que le bureau auxiliaire de Port au Prince, qui aidait 400 000 personnes déplacées, resterait encore ouvert pendant quelque temps. L'objectif final était de recruter davantage d'agents locaux et d'ONG locales dans le cadre d'un transfert de responsabilités généralisé.

Projets de développement—Haïti 200150 (2011/EB.2/29)

103. La directrice de pays a présenté le projet, qu'elle trouvait encourageant dans la mesure où il mettait l'accent sur le développement et non sur les interventions d'urgence qui avaient constitué l'essentiel des activités du PAM lors des récentes catastrophes naturelles. Les objectifs principaux du projet étaient de renforcer les capacités locales, de recourir à des achats locaux pour stimuler la production agricole et d'approvisionner les programmes d'alimentation scolaire en vue d'obtenir de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation. Ces approches contribueraient aussi à accroître les revenus des familles et à améliorer la sécurité alimentaire. Le projet de développement avait été planifié et élaboré en consultation avec les parties prenantes. Il serait exécuté en collaboration avec les Ministères de l'éducation et de l'agriculture, et une série de partenaires humanitaires. Son objectif était d'élaborer un système autonome et viable de fournitures de repas scolaires d'ici à 2030; le cadre juridique était en place et le renforcement des capacités était en cours. Le projet de développement serait exécuté dans les cinq régions les plus stables du nord d'Haïti.
104. Le Conseil a remercié la directrice de pays de ses observations, notant les conséquences particulièrement graves des catastrophes naturelles récentes en Haïti. La collaboration qui a présidé à la planification du projet de développement a été applaudie, notamment parce qu'elle en favoriserait la viabilité à long terme. Le transfert progressif des responsabilités des éléments de ce projet au Gouvernement était l'angle d'approche le plus adapté; il fallait toutefois renforcer les capacités et faire une planification précise pour que les objectifs soient atteints. L'effet multiplicateur des achats locaux a été noté dans la mesure où les achats effectués auprès des petits agriculteurs agricoles aideraient considérablement à reconstruire l'économie. Les membres du Conseil ont noté que les activités liées au projet de développement étaient suffisamment souples pour fonctionner dans différentes circonstances et qu'elles constituaient un bon modèle à reproduire. Le Conseil a exhorté le PAM à piloter la coordination de toutes les interventions dans le domaine alimentaire et à appliquer les enseignements tirés de l'évaluation du portefeuille d'activités en Haïti, notamment pour ce qui était de l'amélioration des techniques de suivi et évaluation et de la coordination avec les partenaires. Conscients de la nécessité urgente de pouvoir compter sur des ressources, un financement et une chaîne d'approvisionnement fiable pour assurer le succès des opérations en Haïti, les membres du Conseil ont invité les donateurs à des contributions dans les meilleurs délais.
105. La directrice de pays a remercié le Conseil de son soutien et de ses encouragements, et s'est engagée à appliquer les diverses recommandations concernant la nécessité de travailler en harmonie avec les autorités locales et les partenaires pour établir un programme d'alimentation scolaire durable.
106. La Secrétaire d'État d'Haïti a remercié le PAM de son dévouement et les donateurs de leur soutien.

Interventions prolongées de secours et de redressement—Colombie 200148 (2011/EB.2/30)

107. Le directeur de pays a présenté l'IPSR, qui comptait moins de bénéficiaires que les opérations précédentes et faisait fond sur les progrès accomplis en Colombie, où les déplacés étaient maintenant moins nombreux. L'opération était alignée sur les priorités du gouvernement et les objectifs du PAM, et se concentrait dans les régions les plus démunies, où les institutions étaient faibles et l'accès aux ressources limité. Le Gouvernement encourageait le retour des déplacés en proposant des programmes de

logement dans leurs régions d'origine, et avait créé un nouveau Département pour la prospérité afin d'aider les personnes déplacées et les populations en danger.

108. L'IPSR a utilisé des mécanismes innovants, adopté une approche globale et ciblé les familles dans le but de les familiariser avec les programmes du Gouvernement. Les méthodes d'assistance différaient pour chaque groupe de bénéficiaires et comprenaient des activités adaptées aux besoins des peuples autochtones et des populations vivant dans des régions isolées. Le ciblage était aligné sur les programmes du Gouvernement. Les activités du PAM en Colombie ont ajouté de la valeur aux activités gouvernementales, avec notamment la fourniture d'aliments enrichis en nutriments pour les enfants. Les organisations communautaires et locales que le PAM a renforcées et utilisées pour exécuter et suivre les activités au titre de l'IPSR et en rendre compte sont devenues une ressource que le Gouvernement pourrait utiliser pour ses propres programmes.
109. Le Conseil a accueilli très favorablement cette IPSR, notant en particulier l'intérêt de ses instruments novateurs comme les programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation, les micronutriments et la promotion de modes de vie sains, sa forte appropriation locale, le rôle joué par les organisations communautaires et locales dans son exécution, sa flexibilité et sa capacité d'adaptation aux changements de contexte, ainsi que le ciblage de groupes qui n'étaient pas couverts par des programmes gouvernementaux, notamment les activités adaptées aux groupes autochtones. Les membres du Conseil ont incité le Secrétariat à examiner les moyens de transposer à une plus grande échelle, le cas échéant, les distributions d'espèces ou de bons. L'IPSR a été une excellente suite donnée aux précédents succès du PAM en Colombie et un modèle à reproduire dans d'autres pays et régions.
110. Le directeur de pays a remercié le Conseil de son soutien.

PORTEFEUILLE RÉGIONAL DE L'AFRIQUE CENTRALE ET ORIENTALE

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Kenya et réponse de la direction (2011/EB.2/31)

111. Le Bureau de l'évaluation a présenté l'évaluation, notant qu'elle avait été planifiée pour être utilisée lors du prochain PNUAD et couvrait un portefeuille d'envergure de neuf opérations conduites entre 2006 et 2010, comprenant des activités allant du secours humanitaire ou développement, pour un budget total de 1,6 milliard de dollars. L'évaluation était en général positive dans les domaines de l'alignement stratégique, des choix stratégiques, de l'exécution et des résultats. La coordination des opérations avec le Gouvernement et les parties prenantes était bonne au niveau national, mais moins bonne au niveau des districts. Divers mécanismes associant transferts monétaires, bons d'alimentation et vivres ont été utilisés. Les opérations concordaient parfaitement avec les Objectifs stratégiques du PAM, mais ne reflétaient pas encore totalement les politiques en matière de nutrition et de VIH/sida. Les programmes étaient choisis en fonction d'évaluations et d'analyses probantes tenant compte des événements extérieurs. À cet égard, le nouveau Bureau de l'innovation avait joué un rôle utile. Malgré quelques graves ruptures d'approvisionnement, le PAM avait livré en moyenne 80 pour cent des denrées alimentaires prévues et les taux de malnutrition avaient diminué. Les initiatives Vivres pour la création d'avoires (VCA) et Espèces pour la création d'avoires (ECA) avaient fait l'objet d'analyses approfondies et d'un suivi rigoureux et avaient été efficaces. Les activités liées au VIH n'avaient été probantes que sur le plan de la prévention. La viabilité des initiatives de VCA et d'alimentation scolaire progressait, ce qui a été moins le cas pour

les activités liées à la nutrition et au VIH/sida. L'évaluation recommandait de continuer à remplacer l'aide alimentaire par l'assistance alimentaire, de mettre davantage l'accent sur l'innovation et d'établir de nouveaux partenariats dans le cadre d'une coopération renforcée avec les comités de district chargés du développement. Elle faisait également des recommandations spécifiques demandant un meilleur ciblage sur la nutrition et le VIH/sida.

112. Le Secrétariat a noté que la priorité immédiate était d'apporter une réponse à l'insécurité alimentaire due à la sécheresse, sachant que le PAM s'apprêtait également à planifier, en collaboration avec le Gouvernement et les partenaires, des activités durables aux niveaux des districts et du pays, pour contribuer au redressement et renforcer la capacité de résistance. Un basculement majeur en faveur d'initiatives VCA et ECA ciblées était envisagé en collaboration avec des ONG et des organisations communautaires. Le PAM continuait de travailler avec le Gouvernement pour transférer progressivement ses activités d'alimentation scolaire au programme national. Le dialogue mené avec le Gouvernement et des organisations partenaires au niveau institutionnel serait intensifié, notamment en ce qui concernait la nutrition et l'élaboration des stratégies de sortie les plus appropriées et efficaces pour atténuer l'incidence du VIH sur les ménages. L'identification biométrique des bénéficiaires était sur le point d'être mise en place dans le cadre du processus de distribution des denrées alimentaires géré par le PAM, conformément à la recommandation de l'évaluation.
113. Le Conseil a félicité le PAM de son travail au Kenya. Ses membres ont particulièrement apprécié les approches collaboratives utilisées dans la planification et l'exécution. Plusieurs ont exprimé leur satisfaction quant aux contributions des donateurs, qui ont permis de financer les opérations, et aux contributions en nature du Gouvernement provenant des réserves de céréales du Kenya. Les membres du Conseil ont approuvé l'alignement des opérations sur les programmes du Gouvernement et les approches multimodales de fourniture de l'assistance, en notant cependant qu'il était nécessaire de privilégier davantage les questions liées à la nutrition et au VIH. Il fallait également s'assurer que les populations souffrant d'insécurité alimentaire étaient incluses dans le ciblage et que les opérations concordaient avec les besoins définis au niveau des districts. La nécessité de travailler en partenariat avec d'autres acteurs sur un portefeuille d'activités d'une telle envergure a également été soulignée par plusieurs membres.
114. Certains membres ont demandé des précisions sur le volume, en tonnes, des aliments fournis réellement, sur les décisions concernant la taille des rations et sur le choix des outils d'assistance utilisés dans différentes circonstances. Les membres du Conseil ont approuvé la répartition des activités entre des partenaires tels que la FAO, l'UNICEF, le PNUD et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et se sont félicités d'apprendre que les interventions appuyées par des transferts monétaires et des bons d'alimentation étaient fondées sur des études de marché.
115. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil de leurs observations et s'est engagé à appliquer les recommandations de l'évaluation, en notant que les livraisons de vivres avaient été limitées par des pénuries de ressources, des ruptures d'approvisionnement et des problèmes de logistique. Le passage à une stratégie de renforcement des capacités de résistance permettrait aux populations de mieux s'adapter aux problèmes de la sécurité alimentaire et réduirait les besoins liés aux secours d'urgence. Le bureau de pays veillait toujours à ce que les modalités appropriées soient utilisées au bon endroit et au bon moment, notamment dans le cas où des adaptations de rations devaient être faites et où les bénéficiaires avaient besoin d'un soutien pour compléter leurs mécanismes d'adaptation.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement Kenya 106660 (2011/EB.2/33)

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – Kenya 200174 (2011/EB.2/34)

116. En ce qui concerne l'augmentation budgétaire de l'IPSR 106660, le directeur de pays a noté que 2,75 millions de personnes supplémentaires touchées par la sécheresse avaient besoin d'assistance. Le PAM et le Gouvernement avaient mis en place une filière d'approvisionnement unique pour que les livraisons soient effectuées à temps, et le Gouvernement avait fait don de 10 000 tonnes de nourriture mais il fallait trouver les fonds correspondants pour en assurer la distribution effective. Les stratégies de l'opération avaient été convenues avec le Gouvernement et comprenaient des interventions à court et moyen termes. Le soutien apporté par le FIDA et la FAO dans les zones arides et semi-arides a été décisif pour le succès du programme. Les problèmes opérationnels ont été nombreux: mauvaises routes, inondations soudaines, choix limités pour les achats locaux et le prépositionnement, et qualité de la production agricole locale. Les produits alimentaires étaient achetés dans les pays voisins et le PAM utilisait le mécanisme d'achat anticipé pour surmonter les contraintes.
117. En ce qui concerne l'augmentation budgétaire de l'IPSR 200174, le directeur de pays a noté que l'afflux de réfugiés dans le nord du Kenya avait augmenté à cause de la crise en Somalie; de nombreux réfugiés étaient atteints de malnutrition et il fallait ajouter de nouveaux produits alimentaires nutritifs au panier alimentaire. Il a donc fallu se concentrer d'abord sur les problèmes immédiats posés par la sécheresse, puis s'attaquer aux besoins nutritionnels à plus long terme. Le Gouvernement était déterminé à soutenir ces objectifs et à assurer la sécurité du personnel humanitaire qui aidait les réfugiés. Le directeur de pays a remercié les donateurs pour leurs contributions et leur soutien.
118. Le Conseil a remercié le directeur de pays de son exposé. Pour ce qui est de l'IPSR 106660, les membres du Conseil ont approuvé la collaboration avec le Gouvernement concernant une filière d'approvisionnement unique, mais noté que le volume prévu des transferts monétaires et alimentaires aurait un coût élevé et exigerait des ressources considérables. Les graves conséquences de la sécheresse sur les ménages, les exploitations agricoles et le bétail ont été notées, et les membres du Conseil ont été d'avis que les interventions fondées sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation contribueraient dans une large mesure à résoudre les problèmes. Les membres du Conseil ont exhorté le PAM à s'assurer que les modalités d'intervention étaient choisies en fonction des besoins réels dans différents contextes, et noté avec satisfaction l'augmentation de la part des programmes Vivres pour la création d'avoires et Espèces pour la création d'avoires dans les projets de développement, conformément aux analyses des marchés. Certains membres du Conseil ont demandé comment le PAM comptait recenser les risques et y répondre, notamment les restrictions d'accès aux bénéficiaires.
119. En ce qui concerne l'IPSR 200174, les membres du Conseil ont reconnu l'ampleur du problème des réfugiés au Kenya ainsi que les tensions qui en découlent pour les communautés d'accueil et les stratégies élaborées pour y faire face. La proposition de supplémentation alimentaire pour les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes a été approuvée, comme moyen de s'attaquer au problème de la malnutrition généralisé dans le camp de Dadaab. Les membres du Conseil ont recommandé au PAM de surveiller les mouvements de réfugiés, surtout des femmes et des enfants, et d'utiliser de nouveaux

produits alimentaires nutritifs pour lutter contre la malnutrition. Le PAM devait s'efforcer de mobiliser le plus grand nombre de donateurs possible.

120. Le directeur de pays a remercié le Conseil de son soutien et de ses suggestions, notant que les restrictions sur les importations d'aliments génétiquement modifiés étaient à l'étude avec le Gouvernement et seraient probablement levées. Les problèmes d'accès aux bénéficiaires étaient en cours d'examen. Le Gouvernement suivant l'évolution de la situation et fournissait des escortes de policiers armés pour protéger les agents et les convois humanitaires. Le bureau de pays s'employait à renforcer les capacités techniques du Gouvernement en matière de surveillance des opérations, et confiait, le cas échéant, des tâches aux ONG et à d'autres partenaires. Le but escompté était de renforcer la capacité de résistance à l'insécurité alimentaire au Kenya et de transférer des programmes viables au Gouvernement.
121. La Directrice exécutive est intervenue brièvement pour attirer l'attention sur les nouvelles approches du PAM en matière de gestion des risques: le but était de mettre en œuvre un système solide qui appuierait toutes les opérations. Elle a également noté que des opérations de l'ampleur et de la complexité de l'intervention en faveur des réfugiés de Dadaab devaient s'appuyer sur des partenariats solides regroupant divers acteurs et donateurs, afin de s'assurer que toutes les compétences et les ressources sont disponibles pour traiter les problèmes.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Éthiopie 200290 (2011/EB.2/35)

122. Donnant suite à l'IPSR précédente, cette opération d'une durée de deux ans était axée sur la réduction des risques et le renforcement de la capacité de résistance et était alignée sur les stratégies nationales et le PNUAD. Elle avait été conçue en concertation avec un large éventail de parties prenantes, notamment les autorités nationales et régionales, les donateurs et les membres de l'équipe de pays des Nations Unies. Le ciblage était conforme aux directives récemment publiées par le Gouvernement et que le PAM avait contribué à élaborer. Les principaux risques pesant sur l'exécution du programme étaient les problèmes potentiels en termes de disponibilité des ressources, de sécurité et de conditions/événements météorologiques. La communication d'informations et de rapports à l'usage des donateurs était renforcée afin d'optimiser l'allocation des ressources, notamment pour la formation du personnel à la sécurité et la compatibilité avec les Normes minimales de sécurité opérationnelle. Le Gouvernement avait fait don de 20 000 tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 10 millions de dollars.
123. Le Conseil s'est félicité du document et constaté que les activités précédentes du PAM en Éthiopie avaient contribué à empêcher la sécheresse récente de se transformer en situation de famine. Ses membres se sont montrés favorables à l'expansion du PAM dans les zones pastorales, conformément au déploiement du Programme de protection sociale fondé sur les activités productives du Gouvernement, et ils ont salué les efforts consentis par l'institution pour élargir la base des donateurs de l'IPSR.
124. Les membres du Conseil ont estimé que la réduction prévue du nombre de bénéficiaires à 2,8 millions de personnes risquait d'être trop optimiste car 3,5 millions de personnes en moyenne avaient eu besoin d'assistance chaque année depuis 2005. Les estimations budgétaires ont aussi semblé optimistes, compte tenu des révisions budgétaires fréquentes qui avaient dû être faites pour les IPSR précédentes. Notant que le rapport d'audit du Programme de protection sociale avait découvert des cas d'utilisation de la nourriture à des fins politiques, les membres ont demandé des précisions sur l'approche de la gestion des

risques utilisée par le PAM pour éviter l'utilisation inappropriée des produits alimentaires, et suggéré que l'institution exerce un contrôle direct sur les distributions alimentaires près de la frontière somalienne. L'autre sujet de préoccupation était l'alimentation supplémentaire ciblée, qui était sous-financée du fait d'erreurs d'inclusion et d'exclusion et de problèmes de ressources. Les membres ont également estimé que l'impact prévu de l'alimentation supplémentaire ciblée et l'alignement du programme avec d'autres activités n'était pas clairement indiqué, et ont demandé que des indicateurs soient élaborés pour mesurer l'impact en question. Ils attendaient avec intérêt d'être informés des progrès accomplis dans le déploiement du programme de protection sociale dans les zones pastorales et de l'état d'avancement du projet d'aliments fortifiés.

125. En réponse, le directeur de pays a rappelé au Conseil que les activités du PAM en Éthiopie comprenaient un programme de pays, approuvé par le Conseil à sa session précédente, ainsi qu'une autre IPSR, qui serait présentée à la prochaine session. Ces programmes prévoyaient des initiatives pour l'alimentation scolaire et l'accompagnement des réfugiés et des personnes vivant avec le VIH. Les estimations du nombre de bénéficiaires étaient fondées sur les estimations du Gouvernement concernant les personnes qui avaient besoin d'aide et de secours, estimations qui étaient publiées deux fois par an. De nouveaux chiffres seront disponibles en janvier 2012, mais ils diminueraient certainement étant donné que le cycle des pluies s'était amélioré. En ce qui concernait la sécurité, les zones interdites à l'ONU ne représentaient qu'environ 9 pour cent de la région Somali. Le PAM participait aux plans gouvernementaux visant à porter les réserves stratégiques de céréales de 400 000 à 2 millions de tonnes. Des activités de transferts monétaires et de distribution de bons d'alimentation étaient introduites dans les zones urbaines au titre du programme de pays, et le PAM attendrait leurs résultats avant de les incorporer dans d'autres programmes. Le PAM et l'UNICEF examinaient la composante d'alimentation supplémentaire ciblée pour décider s'il fallait accroître ou diminuer le nombre actuel de bénéficiaires, qui est d'un million de personnes. Le budget de l'IPSR était liée au nombre de bénéficiaires, et elle augmenterait donc en cas de besoin. L'IPSR serait soumise à une évaluation.

Interventions prolongées de secours et de redressement – République-Unie de Tanzanie 200325 (2011/EB.2/36)

126. Le directeur de pays a présenté cette IPSR, qui a pour objectif d'aider les réfugiés provenant du Burundi et de la République démocratique du Congo. Sa durée était de deux ans et demi, ce qui l'alignait sur le cycle budgétaire du Gouvernement. La République-Unie de Tanzanie aidait depuis longtemps les réfugiés et poursuivrait sans doute dans cette voie. En 2010, elle avait naturalisé plus de 178 000 réfugiés burundais qui vivaient dans le pays depuis les années 1970. L'IPSR aidait les réfugiés arrivés du Burundi et de la République démocratique du Congo dans les années 1990 et qui n'avaient pas été inclus dans ce processus de naturalisation. Le Gouvernement avait reporté à 2012 la fermeture prévue du camp de Mtabila – qui accueillait des réfugiés burundais – mais l'IPSR comprenait un programme de réinstallation pour les réfugiés qui regagneraient leur pays. Elle incorporait les recommandations formulées par une récente mission conjointe d'évaluation et mettait l'accent sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes séropositives. Les partenariats avec des organismes des Nations Unies et des ONG étaient particulièrement étroits, notamment parce que la République-Unie de Tanzanie était un pilote de l'initiative "Unis dans l'action" de l'ONU.
127. Le Conseil a félicité le Gouvernement d'accueillir si généreusement les réfugiés et a salué le caractère innovant de l'IPSR, qui s'efforçait de réduire les coûts à l'heure de la

raréfaction des ressources. Les membres ont demandé pourquoi l'IPSR ne contenait pas de plans de réduction progressive étant donné qu'un camp de réfugiés devait fermer, et se sont demandé si l'utilisation du Supercereal était vraiment la solution la plus efficace face aux taux élevés d'anémie.

128. Le directeur de pays a expliqué que la réduction progressive de l'opération dépendait de la question de savoir si le Gouvernement allait effectivement fermer ce camp ainsi que des résultats des prochaines élections en République démocratique du Congo et de leur incidence sur le retour des réfugiés dans leur pays. L'utilisation du Supercereal n'était qu'une partie d'une réponse plus large au problème de l'anémie, à laquelle participaient également des partenaires. Il communiquerait aux membres du Conseil d'autres informations détaillées sur cet aspect de l'intervention.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

Projets de programmes de pays—Malawi 200287 (2012–2016) (2011/EB.2/37)

129. Le directeur de pays a déclaré que le Malawi avait produit des excédents de maïs au cours des cinq dernières campagnes agricoles, grâce à des conditions météorologiques favorables et au programme d'appui mis en place par le Gouvernement. Gouvernement, donateurs, communautés, ONG et autres intervenants avaient été associés à la conception de ce programme de pays, qui comprenait un volet de renforcement des capacités destiné à faciliter le transfert des responsabilités tout en répondant aux situations d'urgence qui subsistaient dans le pays. Quelque 15 pour cent des malawiens ne parvenaient pas à subvenir à leurs besoins de base car ils avaient des difficultés à se procurer de la nourriture en raison de leur pauvreté, de leur accès limité aux terres arables et de leur faible niveau d'instruction. Le programme de pays était conforme à la stratégie de croissance et de développement du Malawi et s'articulait autour de trois composantes: i) appui à l'éducation pour accroître le nombre de garçons et de filles achevant leurs études primaires; ii) soutien nutritionnel pour contribuer à réduire la malnutrition, en particulier chez les femmes et les enfants; et iii) réduction des risques liés aux catastrophes pour étayer la sécurité alimentaire. Le recours aux transferts monétaires et aux bons d'alimentation serait décidé en fonction de la situation sur le terrain. Les interventions du programme de pays tenaient dûment compte de la nécessité de renforcer les capacités à l'échelle nationale et dans les districts, et de collaborer avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les autres intervenants.
130. Le Conseil a accueilli positivement le programme de pays et le recentrage de l'action du PAM, passée des secours d'urgence à l'appui aux politiques. Les membres ont noté avec satisfaction que le Gouvernement mettait en œuvre des programmes de lutte contre le VIH et ont dit attendre avec intérêt les rapports d'avancement sur ce sujet. Ils ont reconnu les mérites de la composante d'alimentation scolaire issue de la production locale et le fort impact qu'elle pouvait avoir sur l'économie locale. Sa réussite, nécessitait une solide collaboration à tous les niveaux. Certains membres se sont interrogés sur le bien-fondé du volet de supplémentation alimentaire généralisée, qui ne semblait pas aller dans le sens de la politique nationale axée sur le changement des comportements pour réduire les taux de malnutrition.
131. Le directeur de pays a répondu que des concertations avaient été engagées avec le gouvernement et d'autres partenaires pour convenir de critères de ciblage pour les enfants âgés de moins de 2 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes, sur la base d'indicateurs nutritionnels et sanitaires. Il a ajouté que la composante du programme de

pays relative à la prévention de la malnutrition chronique visait un district où les taux de malnutrition chronique étaient parmi les plus élevés du pays, et qu'elle faisait partie d'une initiative globale ayant pour objectif de prévenir la malnutrition et comprenant également des mesures destinées à modifier les comportements ainsi que d'autres activités exécutées avec l'UNICEF et la FAO.

Projets de programmes de pays – Mozambique 200286 (2012–2015) (2011/EB.2/38)

132. Le directeur de pays a présenté le programme de pays, qui était conforme aux priorités du Gouvernement et à l'initiative "Unis dans l'action" à laquelle le Mozambique participait en qualité de pays pilote. Les débats sur la conception du programme de pays avaient débuté en 2010. Le programme comptait cinq composantes dont trois portaient sur le développement humain et social: i) alimentation scolaire issue de la production locale; ii) intensification de l'action sociale, moyennant des activités saisonnières vivres ou espèces contre travail et un soutien direct aux familles vulnérables, initiatives qui s'inscrivaient toutes dans la politique de protection sociale mise en œuvre par le Gouvernement; et iii) amélioration de la nutrition de base, par des suppléments curatifs pour atténuer la malnutrition aiguë modérée, le renforcement des capacités au niveau des districts et des régions, et un accompagnement des personnes vivant avec le VIH et des enfants. Cette dernière activité avait un aspect préventif consistant à tester l'efficacité de la supplémentation alimentaire généralisée pour les enfants de moins de 2 ans en tant que moyen propre à réduire les taux de retard de croissance. Les deux autres composantes visaient à soutenir les moyens d'existence: i) réduction des risques, par le renforcement des capacités en matière de préparation et de réaction aux chocs; et v) accès aux marchés, par l'amélioration de la capacité des petits exploitants à trouver des débouchés, en partenariat avec les autres organisations sises à Rome.
133. Le Conseil s'est félicité de la participation du Gouvernement à l'élaboration du programme de pays et du fait qu'il prenne en charge certaines activités d'alimentation scolaire. Il a estimé que le PAM devait continuer à travailler avec le Gouvernement pour améliorer l'alimentation scolaire issue de la production locale, et ainsi qu'avec les Nations Unies et d'autres partenaires pour assurer une transition harmonieuse entre aide et assistance. Il convenait de tirer des enseignements utiles pour l'appui aux activités concernant l'accès aux marchés. Les membres se sont déclarés satisfaits de la focalisation du programme de pays sur la réduction de la pauvreté, de sa cohérence avec la stratégie du gouvernement et de l'utilisation d'outils nouveaux, parallèlement au renforcement des capacités dans le contexte de la réduction des risques liés aux catastrophes. Ils ont encouragé le PAM à poursuivre la coopération avec le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud – les pays BRICS – en communiquant des informations sur ses programmes et ses plans. Dans le document final du programme de pays, il pourrait être fait référence aux actions réussies menées dans le passé par le PAM au Mozambique.
134. Certains membres ont émis des réserves au sujet de la composante supplémentation alimentaire généralisée: ils ont indiqué que ce n'était pas nécessairement l'option la plus efficace pour les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant, qu'elle convenait mieux aux situations de malnutrition aiguë plutôt que chronique et qu'elle risquait d'entraîner une dépendance. Plusieurs membres ont demandé davantage de précisions sur les stratégies de transfert des responsabilités, le renforcement de la prise en charge locale, les achats locaux, particulièrement du fait que le Mozambique était un des pays pilote de l'initiative Achats au service du progrès, les stratégies d'atténuation des risques et la place faite dans le programme de pays à l'expérience du Mozambique dans le contexte de l'initiative "Unis

dans l'action". Le PAM pouvait aussi envisager de se pencher sur des questions telles que l'augmentation de la vulnérabilité et de la marginalisation.

135. Le directeur de pays a expliqué que les programmes de toutes les agences des Nations Unies opérant au Mozambique s'inscrivaient dans le PNUAD et étaient alignés sur le Plan d'aide au développement des Nations Unies, qui devait démarrer en janvier 2012. Les enseignements tirés du premier cycle guideraient la conception et l'exécution du programme suivant. Le PAM s'approvisionnait sur les marchés locaux au Mozambique là et quand cette option était appropriée. Le PAM, le Gouvernement et les personnels techniques avaient longuement débattu de la malnutrition chronique et de la supplémentation alimentaire généralisée; tous avaient conclu que ce volet devait être intégré à d'autres activités destinées à remédier à la malnutrition chronique, car il fallait à cet effet une approche multisectorielle. Les discussions techniques se poursuivraient mais il fallait agir. Le directeur de pays a précisé que du fait que les activités 4 et 5 portaient uniquement sur le renforcement des capacités sans transferts alimentaires ou monétaires directs aux participants, aucune allocation budgétaire ne figurait sur les lignes correspondantes du budget. Il avait été prévu pour chaque composante du programme du pays une stratégie de transfert des responsabilités distincte qui n'était pas décrite en détail dans le document en raison des impératifs de longueur. Le PAM expérimenterait différentes modalités d'alimentation scolaire issue de la production locale avec le Ministère de l'éducation.
136. Le Secrétariat a confirmé que la malnutrition chronique était provoquée par l'effet conjugué de divers facteurs: pratiques de soins inappropriées, mauvaise hygiène et insuffisances sanitaires, consommation alimentaire inadéquate. Le PAM pourrait agir sur ce dernier élément.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Madagascar 103400 (2011/EB.2/39)

137. Le directeur régional a attiré l'attention du Conseil sur les objectifs de la prolongation de deux ans et l'augmentation budgétaire de 33,8 millions de dollars pour le programme de pays Madagascar, axé sur le soutien à l'éducation de base par la mise en œuvre d'un programme de cantines scolaires, des activités Vivres pour la création d'avoins et Vivres pour la formation afin de renforcer la capacité de résistance des communautés face à l'insécurité alimentaire et des interventions pour lutter contre la malnutrition, notamment chez les personnes vivant avec le VIH ou le sida, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants. Diverses modalités d'assistance alimentaire seraient utilisées.
138. Le Conseil s'est félicité de la présentation de l'exposé et a approuvé la concordance du programme de pays avec le PNUAD. Les membres du Conseil se sont également félicités des modalités d'assistance liées aux initiatives Vivres pour la création d'avoins et Vivres pour la formation, qui contribuaient au redressement économique de Madagascar dans la mesure où les incertitudes politiques étaient levées et où les investissements étrangers reprenaient. L'accent mis sur la nutrition et la protection de l'environnement renforcerait la capacité de résistance à long terme mais exigerait un financement substantiel. Les membres du Conseil ont invité instamment le PAM à être en mesure d'accroître ses interventions compte tenu de l'amélioration du contexte opérationnel.
139. Le directeur régional a remercié tous les donateurs de leur soutien et de leurs contributions. Le représentant du Gouvernement de Madagascar a chaleureusement remercié le PAM pour son travail dans le pays et lui a présenté ses félicitations à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

ANNEXE I**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

14 novembre 2011

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Jíří Muchka (République tchèque, Liste E) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2011.

14 novembre 2011

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**2011/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session. Le Conseil a également pris note de l'allocution présentée au nom du Président de la République italienne, M. Giorgio Napolitano, et de la déclaration faite par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres.

14 novembre 2011

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE**2011/EB.2/2 Politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe: Renforcer la sécurité alimentaire et la capacité de résistance" (WFP/EB.2/2011/4-A), réaffirmant la volonté du PAM de protéger les vies et les moyens de subsistance des ménages les plus exposés à l'insécurité alimentaire et de prévenir la faim et la malnutrition. Le Conseil attend avec intérêt l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la politique.

14 novembre 2011

2011/EB.2/3

Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

Le Conseil,

- i) s'est félicité de l'approbation de la Déclaration d'Istanbul (A/CONF.219/L.1) et du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (A/CONF.219/3/Rev.1), ci-après dénommé le Programme d'action d'Istanbul, par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 65/280 du 17 juin 2011;
- ii) a rappelé les caractéristiques fondamentales des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies telles que précisées dans la résolution 62/208 adoptée par l'Assemblée générale le 19 décembre 2007;
- iii) a noté le ferme soutien apporté par le PAM aux pays les moins avancés;
- iv) a souligné la nécessité pour le PAM d'accorder une attention particulière à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul dans son soutien aux pays les moins avancés, conformément à son mandat;
- v) a invité la Directrice exécutive à intégrer, en étroite collaboration avec le Président du Groupe des Nations Unies pour le développement, la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul dans les activités du PAM, comme demandé au paragraphe 153 du Programme d'action d'Istanbul et au paragraphe 2 de la résolution 65/280 de l'Assemblée générale, et d'en rendre compte dans son Rapport annuel au Conseil économique et social des Nations Unies et au Conseil de la FAO.

*14 novembre 2011***RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

2011/EB.2/4

Plan de gestion du PAM (2012–2014)

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2012–2014 tel que présenté par la Directrice exécutive dans le document WFP/EB.2/2011/5-A/1, le Conseil:

- i) **a approuvé**, comme l'y autorise l'article 2.1 du Règlement financier, une dérogation à l'article 9.2 dudit Règlement financier, aux termes duquel le projet de Plan de gestion doit être transmis aux membres du Conseil au moins 60 jours avant la session;
- ii) **a pris note** du montant projeté des besoins opérationnels pour 2012, soit 4,82 milliards de dollars É.-U., qui ne comprend pas de provision pour urgences imprévues mais englobe les coûts d'appui directs, comme décrit au chapitre III;
- iii) **a pris note** du fait que le projet de budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) pour 2012 se fonde sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 3,75 milliards de dollars en 2012;

- iv) **a approuvé** pour 2012 un budget AAP d'un montant de 249,1 millions de dollars aux fins suivantes:
- | | |
|---|----------------------------------|
| Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays | 74,7 millions de dollars |
| Appui aux programmes: Siège | 68,7 millions de dollars |
| Gestion et administration | 105,7 millions de dollars |
| Total | 249,1 millions de dollars |
- v) **a approuvé** l'inscription au budget AAP de crédits supplémentaires exceptionnels d'un montant de 22,2 millions de dollars, comme décrit au chapitre IV;
- vi) **a approuvé** l'affectation d'un montant maximum de 10,0 millions de dollars, prélevé sur le Fonds général, au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et au Fonds d'urgence pour la sécurité du PAM;
- vii) **a autorisé** la Directrice exécutive à utiliser un montant maximum de 10,0 millions de dollars, prélevé sur le Compte spécial d'auto-assurance, pour le versement d'indemnités de licenciement conformément aux dispositions du Statut du personnel et aux règles établies par la Commission de la fonction publique internationale;
- viii) **a approuvé** l'utilisation d'un montant maximum de 900 000 dollars, prélevé sur le Fonds général, pour achever la mise en place du système de gestion de la trésorerie;
- ix) **a approuvé** un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 7,0 pour cent pour l'année 2012;
- x) **a autorisé** la Directrice exécutive à ajuster la composante AAP du budget en cas de variation de plus de 10 pour cent du volume des besoins par rapport au niveau indiqué au chapitre III.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.2/2011/5(A,B,C,D,E,F)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.2/2011/5(A,B,D,E)/3).

15 novembre 2011

2011/EB.2/5

Projet de mandat du Comité d'audit du Programme alimentaire mondial

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de mandat du Comité d'audit du Programme alimentaire mondial" (WFP/EB.2/2011/5-B/1/Rev.1).

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2011/5(A,B,C,D,E,F)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2011/5(A,B,D,E)/3).

15 novembre 2011

2011/EB.2/6 Rapport du Commissaire aux comptes sur la passation de marchés de services de transport terrestre, d'entreposage et de manutention et réponse de la direction du PAM

Le Conseil a pris note du "Rapport du Commissaire aux comptes sur la passation de marchés de services de transport terrestre, d'entreposage et de manutention" (WFP/EB.2/2011/5-C/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2011/5-C/1/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2011/5(A,B,C,D,E,F)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2011/5(A,B,D,E)/3).

15 novembre 2011

2011/EB.2/7 Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des projets et réponse de la direction du PAM

Le Conseil a pris note du "Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des projets" (WFP/EB.2/2011/5-D/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2011/5-D/1/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2011/5(A,B,C,D,E,F)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2011/5(A,B,D,E)/3).

15 novembre 2011

2011/EB.2/8 L'efficacité au PAM

Le Conseil a pris note du document intitulé "L'efficacité au PAM" (WFP/EB.2/2011/5-E/1) et a prié le Secrétariat de rendre compte de manière plus détaillée de l'efficacité dans le Rapport annuel sur les résultats.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2011/5(A,B,C,D,E,F)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2011/5(A,B,D,E)/3).

15 novembre 2011

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2011/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation stratégique à mi-parcours de l'initiative Achats au service du progrès du PAM (2008–2013) et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique à mi-parcours de l'initiative Achats au service du progrès du PAM (2008–2013)" (WFP/EB.2/2011/6-B + Corr.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2011/6-B/Add.1/Rev.1 + Corr.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

16 novembre 2011

2011/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation stratégique à mi-parcours de l'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles apportée par le PAM en Ouganda et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique à mi-parcours de l'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles apportée par le PAM en Ouganda" (WFP/EB.2/2011/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2011/6-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

16 novembre 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

2011/EB.2/11 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Yémen et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Yémen" (WFP/EB.2/2011/6-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2011/6-E/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

15 novembre 2011

2011/EB.2/12 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Yémen 200038

Le Conseil a approuvé la proposition d'augmentation budgétaire de 32,6 millions de dollars au titre de l'intervention prolongée de secours et de redressement Yémen 200038 "Appui d'urgence à la population vulnérable en matière de sécurité alimentaire et de nutrition" (WFP/EB.2/2011/9-D/1).

15 novembre 2011

2011/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Égypte 104500 (2007–2011)

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 26,2 millions de dollars pour le programme de pays Égypte 104500 (2007–2011) (WFP/EB.2/2011/9-B/1) ainsi que la prolongation du programme pour une période d'un an, de janvier à décembre 2012.

15 novembre 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**2011/EB.2/14 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Bangladesh et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Bangladesh" (WFP/EB.2/2011/6-F + Corr.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2011/6-F/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite à ces recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

16 novembre 2011

2011/EB.2/15 Programmes de pays—Bangladesh 200243 (2012–2016)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour le Bangladesh 200243 (2012-2016) (WFP/EB.2/2011/8/1), lequel requiert 403 860 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 214,6 millions de dollars, ainsi qu'un montant de 10,1 millions de dollars pour des activités de transferts monétaires et de bons, pour un coût total pour le PAM de 338,7 millions de dollars.

16 novembre 2011

2011/EB.2/16 Programmes de pays—Indonésie 200245 (2012–2015)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour l'Indonésie 200245 (2012–2015) (WFP/EB.2/2011/8/5), lequel requiert 16 586 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 20,3 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 44,6 millions de dollars.

16 novembre 2011

2011/EB.2/17 Programmes de pays—République démocratique populaire lao 200242 (2012–2015)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour la République démocratique populaire lao 200242 (2012–2015) (WFP/EB.2/2011/8/6), lequel requiert 37 140 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 36,9 millions de dollars, ainsi qu'un montant de 1,2 million de dollars pour des activités de transferts monétaires et de bons, pour un coût total pour le PAM de 68,9 millions de dollars.

16 novembre 2011

2011/EB.2/18 Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Bangladesh

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Bangladesh" (WFP/EB.2/2011/14).

16 novembre 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**2011/EB.2/19 Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Niger 200170 et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Niger 200170" (WFP/EB.2/2011/6-G) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2011/6-G/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

16 novembre 2011

2011/EB.2/20 Programmes de pays—Ghana 200247 (2012–2016)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour le Ghana 200247 (2012-2016) (WFP/EB.2/2011/8/3), lequel requiert 52 317 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 44,9 millions de dollars.

16 novembre 2011

2011/EB.2/21 Programmes de pays—Mauritanie 200251 (2012–2016)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour la Mauritanie 200251 (2012–2016) (WFP/EB.2/2011/8/7), lequel requiert 58 482 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 39 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 76,4 millions de dollars.

16 novembre 2011

2011/EB.2/22 Programmes de pays—Sénégal 200249 (2012–2016)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour le Sénégal 200249 (2012–2016) (WFP/EB.2/2011/8/8), lequel requiert 65 867 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 73,7 millions de dollars.

16 novembre 2011

2011/EB.2/23 Projets de programmes de pays—République centrafricaine 200331 (2012-2016)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays République centrafricaine 200331 (2012–2016) (WFP/EB.2/2011/7/3), lequel requiert 13 254 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 23,4 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

16 novembre 2011

2011/EB.2/24 Projets de développement—Tchad 200288

Le Conseil a approuvé le projet de développement Tchad 200288 "Appui à l'enseignement primaire et à la scolarisation des filles" (WFP/EB.2/2011/9-A/2), qui était proposé.

16 novembre 2011

2011/EB.2/25 Interventions prolongées de secours et de redressement—Tchad 200289

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Tchad 200289 "Assistance alimentaire ciblée en faveur des réfugiés et des personnes vulnérables touchées par la malnutrition et les crises alimentaires récurrentes" (WFP/EB.2/2011/9-C/1), qui était proposée.

16 novembre 2011

2011/EB.2/26 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Projet de développement Libéria 107330

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 17,4 millions de dollars pour le projet de développement Libéria 107330 "Appui à l'éducation" (WFP/EB.2/2011/9-B/3) ainsi que la prolongation de ce projet pour une période de 13 mois, du 1^{er} décembre 2011 au 31 décembre 2012.

16 novembre 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**2011/EB.2/27 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en Haïti et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en Haïti" (WFP/EB.2/2011/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2011/6-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

16 novembre 2011

2011/EB.2/28 Programmes de pays—Honduras 200240 (2012–2016)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour le Honduras 200240 (2012–2016) (WFP/EB.2/2011/8/4), lequel requiert 27 134 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 25,8 millions de dollars.

16 novembre 2011

2011/EB.2/29 Projets de développement—Haïti 200150

Le Conseil a approuvé le projet de développement Haïti 200150 "Appui au programme national de cantines scolaires" (WFP/EB.2/2011/9-A/1), qui était proposé.

16 novembre 2011

2011/EB.2/30 Interventions prolongées de secours et de redressement—Colombie 200148

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 200148 "Approche intégrée de lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages très vulnérables déplacés et victimes de la violence" (WFP/EB.2/2011/9-C/4), qui était proposée.

16 novembre 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE**2011/EB.2/31 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Kenya et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Kenya" (WFP/EB.2/2011/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2011/6-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite à ces recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

17 novembre 2011

2011/EB.2/32 Programmes de pays—Éthiopie 200253 (2012–2015)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour l'Éthiopie 200253 (2012–2015) (WFP/EB.2/2011/8/2), lequel requiert 319 020 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 155 millions de dollars É.-U., pour un coût total pour le PAM de 306,6 millions de dollars.

17 novembre 2011

2011/EB.2/33 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 106660

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 108,8 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement 106660 "Protection et reconstitution des moyens de subsistance pour les zones arides et semi-arides" (WFP/EB.2/2011/9-D/3).

17 novembre 2011

2011/EB.2/34 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 200174

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 70,5 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Kenya 200174 "Assistance alimentaire aux réfugiés" (WFP/EB.2/2011/9-D/2).

17 novembre 2011

2011/EB.2/35 Interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200290

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200290 "Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2011/9-C/2), qui était proposée.

17 novembre 2011

2011/EB.2/36 Interventions prolongées de secours et de redressement—République-Unie de Tanzanie 200325

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement République-Unie de Tanzanie 200325 "Assistance alimentaire aux réfugiés dans le nord-ouest" (WFP/EB.2/2011/9-C/3), qui était proposée.

17 novembre 2011

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

2011/EB.2/37 Projets de programmes de pays—Malawi 200287 (2012–2016)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Malawi 200287 (2012-2016) (WFP/EB.2/2011/7/1), lequel requiert 122 948 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 58,6 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 109,9 millions de dollars, et il a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

17 novembre 2011

2011/EB.2/38 Projets de programmes de pays—Mozambique 200286 (2012–2015)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays pour le Mozambique 200286 (2012–2015) (WFP/EB.2/2011/7/2), lequel requiert 78 241 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 41,6 millions de dollars, ainsi qu'un montant de 6,7 millions de dollars pour les transferts monétaires et les bons, pour un coût total pour le PAM de 105,4 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations émises par le Conseil.

17 novembre 2011

**2011/EB.2/39 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
Programme de pays Madagascar 103400**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 33,8 millions de dollars pour le programme de pays Madagascar 103400 (WFP/EB.2/2011/9-B/2) aux fins de la prolongation du programme pour une période de deux ans, du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013.

17 novembre 2011

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

**2011/EB.2/40 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal
2012–2013**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012–2013" (WFP/EB.2/2011/11) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

15 novembre 2011

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**2011/EB.2/41 Résumé des travaux de la session annuelle de 2011 du Conseil
d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2011 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2011/17.

17 novembre 2011

ANNEXE II**ORDRE DU JOUR**

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Questions de politique générale*
 - a) Politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe (pour approbation)
 - b) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (pour information)
 - c) Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (pour approbation)
5. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Plan de gestion du PAM (2012-2014) (pour approbation)
 - b) Projet de mandat du Comité d'audit du Programme alimentaire mondial (pour approbation)
 - c) Rapport du Commissaire aux comptes sur la passation des marchés de services de transport terrestre, d'entreposage et de manutention, et réponse de la direction (pour examen)
 - d) Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des projets et réponse de la direction (pour examen)
 - e) L'efficacité au PAM (pour examen)
 - f) Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2011 à juin 2012 (pour information)
6. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation stratégique à mi-parcours de l'aide à l'agriculture et à la commercialisation des produits agricoles apportée par le PAM en Ouganda, et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation stratégique à mi-parcours de l'initiative Achats au service du progrès du PAM (2008–2013) et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Haïti et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Kenya et réponse de la direction
 - e) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Yémen et réponse de la direction
 - f) Rapport succinct de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire au Bangladesh et réponse de la direction
 - g) Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Niger 200170 et réponse de la direction

Questions opérationnelles

7. *Projets de programmes de pays (pour examen)*

- Malawi 200287 (2012–2016)
- Mozambique 200286 (2012–2015)
- République centrafricaine 200331 (2012–2016)

8. *Programmes de pays (pour approbation selon la procédure d'approbation tacite)*

- Bangladesh 200243 (2012–2016)
- Éthiopie 200253 (2012–2015)
- Ghana 200247 (2012–2016)
- Honduras 200240 (2012–2016)
- Indonésie 200245 (2012–2015)
- République démocratique populaire lao 200242 (2012–2015)
- Mauritanie 200251 (2012–2016)
- Sénégal 200249 (2012–2016)

9. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation*

- a) Projets de développement
 - Tchad 200288
 - Haïti 200150
- b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - Programme de pays Égypte 104500
 - Projet de développement Libéria 107330
 - Programme de pays Madagascar 103400
- c) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Tchad 200289
 - Colombie 200148
 - Éthiopie 200290
 - République-Unie de Tanzanie 200325
- d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
 - Yémen 200038
 - Kenya 106660
 - Kenya 200174

10. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} janvier-30 juin 2011) (pour information)**
 - a) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive
 - Burundi 200164
 - Cameroun 200053
 - Amérique centrale 200043
 - République du Congo 200147
 - b) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive
 - c) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO
11. **Questions d'organisation et de procédure**
 - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012-2013 (pour approbation)
12. **Questions d'administration et de gestion**
 - a) Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (pour information)
 - b) Stratégie conjointe de la FAO et du PAM en matière de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (pour information)
13. **Résumé des travaux de la session annuelle de 2011 du Conseil d'administration (pour approbation)**
14. **Questions diverses**
 - Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM au Bangladesh (pour information)
15. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
AMS	Système d'appui au marché et à l'agriculture
BRICS	Brésil, Chine, Fédération de Russie et Inde
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CCTI	Comité des produits, du transport et des assurances
ECA	Espèces pour la création d'avoires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention
VCA	Vivres pour la création d'avoires
WINGS II	Système mondial et réseau d'information du PAM